
**CONSEIL CANADIEN DES NORMES DE LA RADIODIFFUSION
COMITÉ RÉGIONAL DU QUÉBEC**

CKAC-AM concernant un épisode de *Doc Mailloux* (Sans enfants)

(Décision du CCNR 05/06-1671)

Rendue le 11 décembre 2006

M.-A. Murat (vice-présidente), B. Guérin, D. Meloul, G. Moisan

LES FAITS

À l'époque qui se rapporte à la diffusion de cet épisode, *Doc Mailloux* était une émission de ligne ouverte, animée par le psychiatre Pierre Mailloux et sa coanimatrice Janine Ross, qui passait à la radio. L'émission était diffusée les jours de semaine à l'antenne de CKAC de Montréal de 13 h à 16 h. Les animateurs et les personnes qui appelaient à l'émission y discutaient de sujets se rapportant à la psychologie, à la sociologie et à d'autres disciplines semblables, lesquels étaient parfois inspirés par une nouvelle de l'actualité ou un phénomène social.

La question du jour pour l'épisode du 30 mai 2006 était la suivante : « Avez-vous décidé de ne pas avoir d'enfants? » Les parties pertinentes du dialogue sont reproduites ci-dessous et la version détaillée de ce dialogue se trouve à l'Annexe A. Le Docteur Mailloux a entamé la discussion en abordant le taux de natalité en Russie :

Doc Mailloux : Les, euh, les Russes, les Russes ont ce problème-là actuellement. Je lisais il y a deux semaines. Ils ont perdu sept millions. Ils étaient 145 mille, pis là ils sont rendus 130 quelque mille. Ils ont perdu sept millions en, de population.

Janine : Sept millions de population en –?

Doc Mailloux : Alors les Russes ne se reproduisent plus. Ils sont en, en diminution démographique.

Janine : Oui. Puis ils ont des maususes de bonnes raisons.

Doc Mailloux : Remarque bien que pour des pays tarés là c'est peut-être pas une mauvaise chose, là. Je pense qu'ils étaient assez d'abrutis, qu'ils soient un peu moins ça serait pas mauvais, mais toujours est-il qu'ils sont en décroissance démographique, O.K.? Et ça va à tour de bras. Face à nos chiffres à nous autres, ici, le PQ il y a six, sept ans avait eu la brillante idée, les standards du PQ, d'importer, de faire venir des importés de pays du tiers monde, pays catholiques, pays musulmans, euh, souvent des pays tarés, et, euh, contre les anticonceptionnels. Alors, c'était des pays qui ne tolèrent pas le, les anticonceptionnels pour les femmes et ça se reproduit comme des lapins, six, sept, huit, dix enfants. Bon, on va faire venir ça, on va peupler le Québec. C'est l'idée la plus stupide idiote que j'ai jamais entendue, et ça c'était le PQ quand il était au pouvoir. Janine, ce que je trouve abominable dans la, l'attitude du PQ, moi, à l'époque, et pas parce que c'est de la politique, que je suis antipéquistes, je m'en maudit-tu. Ça aurait été les Libéraux, ça aurait été aussi stupide, là. Alors c'est eux autres qui étaient, qui étaient à l'époque, et, euh, ils vont porter l'odieux de ça. C'est que s'il y a un problème avec un taux de natalité aussi bas, comment se fait-il qu'il y a une personne qui s'est donné la peine d'étudier cette problématique-là?

Janine : Oui.

Doc Mailloux : On n'a jamais vu aucune étude sérieuse sur la problématique. Comment se fait-il que les femmes au Canada ont une moyenne de un point quatre enfant par femme en âge de se reproduire?

Janine : Hmn, hmn.

Doc Mailloux : Comment se fait-il que? Pas une maudite étude là-dessus, si ce n'est trois quatre déclarations idiotes d'un parti politique. Il y a sûrement des raisons. Est-ce qu'elles sont bonnes ou pas bonnes, j'le sais pas. Mais j'eusse aimé. Écoute, avec toutes les millions pis les milliards qu'on dépense en éducation pis en recherche, qu'on prenne un p'tit, t'sais quelques petites miettes pour étudier quels sont les facteurs reliés à la diminution importante du repeuplement de notre pays. Quels sont les éléments dissuasifs? Quels sont les éléments qui écœurent les bonnes femmes au point qu'elles disent, moi me faire engrosser, niet!

Cette partie de la discussion sur les taux de natalité et le choix d'avoir des enfants ou non s'est poursuivie. À un moment donné, un interlocuteur nommé Maxime a suggéré que les femmes n'acceptent pas « non » comme réponse de la part des hommes. Le Docteur Mailloux a ensuite exprimé ce qu'il pensait de l'observation faite par Maxime.

Doc Mailloux : Quand on commence à dire non à une femme.

Maxime : Oui.

Doc Mailloux : Elle sera pas de bonne humeur.

Maxime : Oui.

Doc Mailloux : Hein?

Maxime : C'est impossible dire non à une femme. Tu peux pas.

Janine : Ben, et pourtant, et pourtant ça fait partie de négociations normales dans la vie, Pierre.

Doc Mailloux : Non, non, non, non. Janine, Janine.

Janine : Oui?

Doc Mailloux : Maxime il a dit quelque chose.

Janine : Oui, oui.

Doc Mailloux : Maxime a dit, moi là, mon expérience là c'est que je ne peux pas dire non à une femme. Ça va, ça nous dirige vers la fin de la relation.

Janine : Ça veut dire que tu peux pas avoir de discussion franche et ouverte. C'est ça moi j'interprète ça comme ça.

Maxime : Et voilà.

[...]

Doc Mailloux : Et ça reflète une, une grosse partie de la culture féminine du Québec. Les femmes, la plupart, la vaste majorité des femmes du Québec sont incapables de prendre « non » venant d'un homme. Elles se revangent, elles sont, elles sont maudites pour ça, ça n'a pas de bon sens.

Maxime : Moi c'est, moi –

Doc Mailloux : Elles se livrent quasi automatiquement à un chantage sexuel ou chantage émotionnel.

Maxime : Ben les deux, ben souvent y te font sentir coupable.

Doc Mailloux : Oui.

Maxime : Souvent là, c'est essayer de chercher [?] dans tes émotions pis [??] toutes croches.

Doc Mailloux : Alors, essayez de vous rappeler des « nons » importants, des fois que vous avez dit « non » à une gonzesse et ça, ça l'a orienté vers la fin de la relation.

Maxime : Dans le fond c'est plutôt les actes négatifs de ce qu'elle ne désirait pas.

Doc Mailloux : C'est-à-dire?

Maxime : Admettons que moi j'arrivais à la maison, d'accord, de travailler, euh, dans le temps j'étais serveur. Euh, j'arrivais à la maison, là, j'étais brûlé ça faisait cinq heures que je marchais là à courir comme un fou.

Doc Mailloux : Hmn, hmn.

Maxime : Là, j'arrive à la maison, je m'écrase. Ben là, la madame là, elle a un air de bœuf, elle commence déjà à pomper là. Là elle fait la vaisselle, pis elle fait ci, pis elle fait ça, pis elle frotte d'un bord, pis elle frotte de l'autre. Moi je me repose.

Doc Mailloux : Oui.

Maxime : Mais, plus que je me repose, plus que je sens la tension monter. Là, je la regarde, pis je lui dis « Qu'est c'est qui a? » « Ô y a rien. »

Doc Mailloux : O.K., Germaine est pas contente parce que là elle avait de l'ouvrage pour vous.

Maxime : Et de l'ouvrage, voilà, voilà, voilà.

[Janine rit]

Doc Mailloux : Germaine est pas contente.

Maxime : Voilà.

Doc Mailloux : Fido veut pas obéir au doigt et à l'œil, Fido veut se reposer.

Maxime : Vous venez de comprendre mon nom.

Janine : [rit] Fido.

Doc Mailloux : Non, non, c'est, Janine c'est la dynamique la plus prévalente au Québec ce que vous êtes en train de décrire Maxime.

Janine : Bon.

Maxime : Oui.

Doc Mailloux : Et vous avez trente ans.

Maxime : Oui.

Doc Mailloux : Ceux de 50 ans, de 70 ans –

Maxime : C'est pire.

Doc Mailloux : C'est vrai. Appelez cet après-midi et témoignez en vrac de la même situation que vous décrivez. Ils sont pas éduquées les femmes au Québec. En majorité très mal éduquées; ils savent pas vivre.

[...]

Maxime : Une femme c'est magnifique, c'est beau, c'est, c'est gracieux.

Doc Mailloux : Non, non, non, non.

Maxime : Mais tabarnouche maintenant, là, c'est comme –

Doc Mailloux : Non. Non. Non. Non. Arrêtez tout ça.

Maxime : Ô moi, je trouve ça beau en tout cas.

Doc Mailloux : Vous avez faites une erreur. Vous avez dit « une femme ». Certaines femmes.

Maxime : Oui.

Doc Mailloux : O.K.?

Maxime : Oui, oui, oui. J'sus d'accord.

Doc Mailloux : On les mettra pas; il y a une chose qu'on va faire. On ne les mettra plus jamais toutes dans le même plat. Il y en a d'excellentes, mais il y en a d'autres là.

Janine : Bon.

Maxime : Ouais. Une question en terminant. Est-ce que les seules femmes éduquées au Québec sont, sont enfants uniques? Ça je croirais.

Doc Mailloux : Non.

Maxime : Parce que c'est les seules qui auraient reçu une éducation parce qu'il y avait juste cet enfant-là à s'occuper.

Doc Mailloux : Pas du tout.

Janine : Il y en a qui sont négligées. Il y en a qui sont négligées quand même.

Doc Mailloux : Il y a rien à voir.

Maxime : Rien à voir aussi?

Doc Mailloux : Rien à voir Maxime.

Dans une discussion avec l'interlocutrice Johanne, laquelle a expliqué qu'elle a un frère atteint d'une déficience mentale, celle-ci a mentionné certaines des remarques faites par le Docteur Mailloux sur ce sujet à l'occasion d'une émission antérieure. Dans le cas de cette émission-là, le CCNR avait conclu que CKAC a enfreint l'article 2 du *Code de déontologie* de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR). Dans ses commentaires, l'animateur a fait référence au conflit qui a eu lieu entre lui et le CCNR au sujet des remarques qu'il avait faites à l'époque. Il a fait référence, à tort, au CRTC, alors que la décision dont il s'agit fut rendue par le CCNR :

Johanne : Avant de parler sur les enfants, euh, j'aimerais dire que je suis la seule à t'avoir remercié en ondes sur les propos que tous les gens n'avaient pas la même valeur, euh, à l'époque je t'avais dit merci parce que, parce que, est-ce que j'ai le droit de dire pourquoi?

Doc Mailloux : Vous savez, on a beaucoup de latitude dans notre tribune. Allez-y.

Johanne : O.K., bon, ben, parce que moi j'ai longtemps cru que tout le monde était égal. J'ai un frère qui a douze ans plus que moi qui est déficient intellectuel.

Doc Mailloux : Oui.

Johanne : Pis, moi je me croyais vraiment méchante de réussir.

Janine et Doc Mailloux : Oui.

Johanne : Pis une fois, une fois, dans un élan de bonté ma mère elle m'a dit que ce garçon-là, mettons Georges, euh, ce gars-là c'était son meilleur de, de, c'était son meilleur enfant.

Doc Mailloux : Ouais.

Johanne : Je pourrais vous dire qu'elle m'a vraiment fait de la peine, malgré la compassion que j'avais pour ma mère.

Doc Mailloux : Ouais.

Johanne : Ça m'a faite de quoi.

Janine : Oui.

Doc Mailloux : Commentaire idiot.

Johanne : Oui, pis pour équivaloir –

Doc Mailloux : Alors, on élève, on élève jamais quelqu'un en abaissant les autres.

Johanne : [?] c'est vrai.

Doc Mailloux : Et, je regrette et je réitère mes propos, les êtres humains n'ont pas la même valeur.

Johanne : Je te remercie, Pierre.

Doc Mailloux : Et je suis très à l'aise avec ça et il y a personne qui va me faire changer d'idée. Vous pouvez m'exclure des ondes, vous pouvez me rayer du collège des médecins, mais jamais vous me ferez taire.

[...]

Doc Mailloux : Vous savez, j'ai reçu un blâme du CRTC.

Johanne : Oui, c'est pourquoi que –

Doc Mailloux : Concernant ça, concernant les propos que j'ai tenus là sur l'annonce qui avait passé à CBC un matin, où on essayait de nous faire à croire qu'une jeune femme de 21 ans atteinte de mongolisme était de valeur égale à trois belles jeunes femmes du même âge de niveau universitaire.

Johanne : Hmn, hmn.

Doc Mailloux : C'était de la grosse maudite bullshit.

Johanne : Hmn, hmn.

Doc Mailloux : Et jamais on élèvera quelqu'un en abaissant trois autres personnes.

Johanne : Merci.

Doc Mailloux : Ça ne passe pas.

Johanne : Vraiment pour ça, Pierre, là –

Doc Mailloux : Un an-, un an-, euh, quelqu'un, un être humain atteint de mongolisme n'a pas et n'aura jamais la même valeur qu'une personne qui est douée.

Johanne : Hmn, hmn.

Doc Mailloux : Alors, CRTC mon œil et via l'anus, c'est-tu clair?

À un autre moment dans l'émission, l'échange suivant a eu lieu entre les deux coanimateurs :

Doc Mailloux : Non, ben, c'est une fille. Écoute, as-tu déjà vu une femme bien éduquée au Québec?

Janine : Il y en a, Pierre.

Doc Mailloux : Non, non, non, non.

Janine : Il y en a qui peuvent avancer, Pierre, si vous, si vous les étiquetez comme ça chaque fois.

Doc Mailloux : Non, non, c'est tellement rare. Non, c'est tellement rare que ç'en est même pas drôle. Il y a vraiment, il y a, il y a; il y a une révolution à faire, une révolution, rien de moins qu'une révolution à faire dans les attitudes éducatives au Québec.

Janine : C'est, on a constaté –

Doc Mailloux : Même pas une évolution, ça ira pas assez vite.

Janine : Vous dites une révolution. Bon, les femmes –

Doc Mailloux : Ah, il y a tellement de changements à faire que ç'en est même pas drôle.

Janine : Parce que ça a bougé énormément, pis on dirait que c'est pas ajusté.

Doc Mailloux : Comment ça a bougé? Il y a rien qui a bougé.

Janine : Ça a bougé.

Doc Mailloux : Ce que j'essaie de te dire c'est qu'il y a rien qui a bougé.

Janine : Au niveau –

Doc Mailloux : On récolte toutes les tares de ceux qui nous ont précédés.

Janine : Extérieurement, Pierre, ça a bougé. Correct?

Doc Mailloux : Ben extérieurement –

Janine : Beaucoup de femmes qui sont instruites. Beaucoup de femmes ont des gros diplômes.

Doc Mailloux : Ben oui, mais l'éducation a rien à voir avec les connaissances.

Puis, dans une conversation avec l'interlocutrice Julie, le Docteur Mailloux a fait une comparaison entre les gens du Québec et les gens d'autres parties du monde en s'exprimant comme suit :

Doc Mailloux : Il y a une affaire. Quand Mailloux dit que le Québec est à demi civilisé, peut-être aurait-il raison.

Julie : [En riant] Ben des fois, oui.

Doc Mailloux : Quand tu regardes des affaires comme ça. Oui, mais c'est rare. Une fois pendant dix ans on a un taré qui tue un bébé au Québec. Alors continuez.

Julie : Il y en a, il y en a plusieurs tarés.

Doc Mailloux : Oui, oui, oui, il y en a un maudit paquet, aiye. Tout le monde est pas taré, mais reconnaissons, reconnaissons humblement, que notre société, avant de se prétendre civilisée par rapport aux Africains, on pourrait, je pense qu'on pourrait y aller un peu plus modestement, pis dire ben peut-être qu'on est un peu plus civilisés que certaines tribus d'Amérique du Sud ou d'Afrique, mais allons-y pas trop gaiement, au niveau de la civilisation.

Ensuite, dans une partie du dialogue qu'il a tenu uniquement avec sa coanimatrice Janine Ross, l'animateur a réagi à une observation faite par M^{me} Ross :

Doc Mailloux : On est en train d'équivaloir; on prend un discours de femme, puis on le transpose ces hommes, pis là on parle des hommes comme si c'était des femmes. Ça, ça marche pas. C'est pas comme ça que ça, ça ne reflète pas la réalité masculine, Janine, j'ai l'impression.

Janine : Bon, O.K., O.K., ben si je reçois les propos cette, de cette personne-là. Il voulait pas se reproduire. On va dire ça, là, c'était clair. Si je dis ça de même, ça-tu un sens, là?

Doc Mailloux : Non, ça marche pas tout à fait parce que l'homme ne se reproduit pas.

Janine : Mais, il se reproduit.

Doc Mailloux : Non, c'est la femme qui se reproduit.

Janine : Mais l'homme en semant, je sais pas, quand même –

Doc Mailloux : Non, non, mais fuck la semence, là.

Une conversation avec l'interlocuteur Steve a suivi sur un sujet quelque peu éloigné de la question du jour, à savoir la décision d'avoir des enfants ou non. Toutefois, la conversation s'est orientée brièvement sur cette question après le dialogue cité ci-dessous.

Doc Mailloux : Vous les gonzesses la fin de semaine, là. Pression dans les tuyaux, qu'est-ce qu'on fait avec ça, on se masturbe?

Steve : Ben, on a pas ben ben le choix, sinon ben tu paies, pis, euh, t'as la paix.

Doc Mailloux : Ah, de temps en temps on paie pour vider les tuyaux.

[Janine rit]

Steve : Ouais, c'est ça, c'est ça.

Doc Mailloux : Qu'est-ce vous voulez dire par là, on paie là, vous allez où?

Steve : Ben, euh, je prends des petites annonces. Les pages, 'garde, sont, sont déjà bien identifiées, hein.

Doc Mailloux : Ben non, mais expliquez-moi. Je sais pas. Je connais pas ça là.

Steve : Non, ben pour vous dire.

Doc Mailloux : Vous faites quoi?

Steve : Tu regardes une page, tu regardes, euh, « rencontres », pis, euh, paies cent piasses, pis viens t'en chez nous, pis euh au bout d'une demi-heure, euh, rhabille-toi, va-t'en, pis toute est faite.

Doc Mailloux : Service à domicile?

Steve : À domicile.

Doc Mailloux : Pour cent piasses?

Steve : Pour cent piasses.

Doc Mailloux : Une demi-heure?

Steve : Une demi-heure, ben, une demi-heure, le temps que tu viennes finalement là.

Doc Mailloux : O.K. O.K. Correct, j'ai compris. Continuez.

Steve : Bon, O.K., mais, ça n'empêche pas que le fait, je parle avec des, des, des, des femmes de mon, de mon âge, pis ils ont pas d'enfants. Pis on entend dire souvent, Ô les femmes sont aux enfants, les femmes veulent avoir des kids, pis bon. Ceux qui ont 35, 36, 37 ans, ceux qui en ont pas, va pas y parler parce que y en veulent pas. Moi, dans ma catégorie d'amis que je suis.

Janine : Oui.

Steve : Ils en veulent pas d'enfants. Ils sont biens avec leur liberté. Soit que leurs carrières sont débutées ou ils sont en plein dedans, euh, ils ont les fins de semaine à eux-autres, leurs soirs, ils ont pas de chum ou ils en ont, ça c'est à leur guise. Mais les enfants, parle-lui pas de, d'enfants à 35 ans. On oublie ça.

Doc Mailloux : Mais vous, là, quand vous avez de la pression dans les tuyaux, payez une femme, pis elle vient vous soulager, une suce ou n'importe quoi, à la maison pour cent piasses.

Steve : Ouais.

Doc Mailloux : Mais les femmes, là, les femmes qui sont dans le même, le même âge que vous, là, pis dans la même situation, ils font quoi quand ils ont envie de sexe?

Steve : Je présume, moi, qui vont dans les, dans les clubs. Je présume qu'ils vont dans un club.

Doc Mailloux : Dans un club?

Steve : Ben, je sais pas, dans un bar à [?] ou whatever. Je sais pas, je va pas dans, dans les bars, je va dans les 5 à 7, là bon, euh, c'est pas là qu'on –

Doc Mailloux : Ouais?

Steve : – qu'on fait le, le ...

Janine : Les bars de rencontres. Est-ce que c'est plus facile? Ben, on sait pas.

Steve : Ben, je présume, je sais pas, mais en tout cas moé, euh, pis je le sais donc, on jasait de ça avec, euh, la semaine passée, la fin de semaine passée avec une de mes bonnes amies. Aiye ça fait trois ans qu'elle s'est pas faite, euh, ramoner si on peut dire ça, là.

Doc Mailloux : Ouais.

Steve : Je veux dire ça pas l'air à la déranger, pas en toute. Pis bon.

Doc Mailloux : Ils, ils ont pas, ils ont pas l'équivalent de la pression dans les tuyaux, hein?

Steve : Je pense que non.

Doc Mailloux : O.K.

Steve : Je pense que non, pis ils ont pas des –

Doc Mailloux : Ils ont pas besoin de se faire ramoner régulièrement.

Steve : Ouais, en tout cas, si on parle avec des gars, les gars entre sept, huit gars, oui on en parle, mais, euh, entre sept, huit femmes, euh. Ils vont parler de, de sexe ça c'est ben sûr, mais de là, de faire ramoner le même soir, j'sus pas certain.

Janine : Elles peuvent avoir, elles peuvent avoir des aventures quand même, là. Elles peuvent avoir des aventures sans payer quelqu'un.

Steve : Sont plus discrètes là-dessous. Sont plus discrètes [?].

Janine : Peut-être, oui, peut-être vous avez raison.

Steve : Oui.

Janine : Oui.

Doc Mailloux : En tout cas vous dans votre, euh, comme celle à qui vous avez parlé ça faisait trois ans sans être ramonée.

Steve : Ouais.

Doc Mailloux : O.K.

Steve : Puis, c'était ben correct, pis là –

Doc Mailloux : Puis, vous le, le plus longtemps sans vous faire, euh, vider tuyaux, c'est à peu près combien?

Steve : Mon Dieu, euh ...

Doc Mailloux : Non, non, mon Dieu, là [??]. Appelez « mon Pierre », mais pas « mon Dieu ».

Steve : Non, non, non. Mais, écoute, la question, euh, je sais pas, le plus longtemps, écoute, je suppose ç'a peut-être été, euh, un mois et demi.

Doc Mailloux : Un mois et demi?

Steve : Un mois et demi, deux mois.

Doc Mailloux : O.K., ça c'est votre gros max.

Steve : Mon gros max, oui, oui, oui.

Doc Mailloux : Après ça, là, faut, faut vider ça.

La dernière personne à appeler l'émission ce jour-là était Louise. Après avoir discuté du fait qu'elle n'a pas d'enfants, largement en raison du fait qu'elle n'a jamais trouvé un homme convenable, soit un homme honnête, bon et faisant preuve d'intégrité, l'animateur lui a demandé si elle avait déjà vécu avec quelqu'un. Lorsqu'elle a répondu que non, il a approfondi en lui posant des questions sur son expérience et ses antécédents sexuels, comme suit :

Doc Mailloux : À quel âge votre première leçon sexuelle complète?

Louise : Euh, trente-cinq ans.

Doc Mailloux : Expliquez.

Louise : Ben, j'veux dire, euh, vous voulez que j'explique quoi?

Doc Mailloux : C'est pas courant là. C'est pas commun ça la première pénétration à trente-cinq ans là, [?] ça.

Louise : Ouais. Ben, c'est parce que, non, mais c'est parce que moi je me donnais pas à n'importe qui là. Je me, t'sais, j'veux dire, euh ...

Doc Mailloux : Madame, Louise. Lorsqu'on se fait copuler, on ne se donne pas, on se fait copuler. Alors l'histoire là, de donner sa vulve là, non, non. Non non, non non. Ça marche pas ça là. Vous êtes d'une génération là. Pourtant vous avez seulement cinquante-neuf ans, là.

Louise : Ouais?

Doc Mailloux : T'sais, à trente-cinq ans là, c'était, c'était dans les années, dans les années 70 ça, là.

Janine : Vous avez, ou il y avait –

Doc Mailloux : En quel honneur que vous avez une mentalité comme ça, qu'une vulve ça se donne? Ça se donne pas une vulve. Ça se pénètre. Vous avez pris ça où ces niaiseries-là? Ces attitudes niaisées-là?

Janine : Elle a jamais rencontré.

Doc Mailloux : Non, non, c'est pas ça. Non, non, non, c'est pas ça pantoute là. Tout ça n'est que rationalisation.

Janine : Hmn, hmn.

Doc Mailloux : C'est la grosse bullshit. C'est quoi l'histoire de pas vous donner à n'importe qui? De se faire copuler pour la première fois à trente-cinq ans?

Louise : Ben, disons que j'avais peur de ça, euh ...

Doc Mailloux : Bon, là dites-nous les vraies choses. Vous aviez peur de quoi?

Louise : Ben, de la pénétration, euh ...

Doc Mailloux : Oui. Ça existe encore ça. Il y a encore des femmes qui ont peur de se faire pénétrer.

Janine : Certain. Mais oui, mais oui.

Doc Mailloux : Mais oui. Ça arrive pas souvent. On parle pas beaucoup de ça en ondes, mais c'est, c'est pas parce qu'on en parle pas que ça existe pas, là.

La Correspondance

Le 8 juin, un plaignant a écrit au CRTC, lequel a acheminé la plainte au CCNR. Il s'agissait de la deuxième plainte de la part du même individu que le Comité régional du Québec a traitée à cette date. L'autre plainte a été tranchée dans *CKAC-AM concernant un épisode de Doc Mailloux (Argent)* (Décision du CCNR 05/06-1379, rendue le 11 décembre 2006). Ce même plaignant avait également présenté une plainte antérieure, laquelle a été tranchée par le Comité régional du Québec plus tôt en 2006, notamment *CKAC-AM concernant un épisode de Doc Mailloux (Trisomie 21)* (Décision du CCNR 05/06-0642, rendue le 3 février 2006). Les parties pertinentes de la lettre du 8 juin se lisent comme suit (le texte intégral de toute la correspondance afférente se trouve à l'Annexe B) :

La présente plainte porte, encore, sur les propos méprisants tenus à l'endroit du peuple russe, alors que le doc Mailloux à propos de leur décroissance démographique que « pour ce pays de tarés là, c'est peut-être pas une mauvaise chose, qu'ils étaient assez d'abrutis, qu'ils soient un peu moins ça ne soit pas mauvais ».

Elle porte aussi sur le jurons INDUS « ça coûte de l'argent sacrament, va falloir que tu te grouilles le cul. » Ou encore « écoute tarlais, pas rap sacrament, pourrais tu décriisser, c'est ça qu'il aurait dû lui dire ». Ou, ailleurs « FUCK, la semence ».

Je passerai les maints propos que je considère méprisants et discriminatoires et INDUS envers les femmes pour en venir à l'objet principal de la présente plainte où le doc réitère les propos ayant déjà fait l'objet de sanction du CCNR et va même à défier le CRTC de façon grossière. Dit-il « je réitère mes propos ... les êtres humains n'ont pas la même valeur et je suis très à l'aise avec ça. Et il y a personne qui va me faire changer d'idée Un être humain atteint de mongolisme n'a pas et n'aura jamais la même valeur qu'une personne qui est douée Vous savez j'ai reçu un blâme du CRTC concernant ça ... alors le CRTC. MON ŒIL ET VIA L'ANUS, C'EST TU CLAIR? »

En conclusion je soumetts la présente plainte au CCNR afin qu'il juge du sérieux du radiodiffuseur quand il prétendait, dans le cadre de mes deux plaintes antérieures, qu'il exercera la plus grande vigilance concernant les propos du doc Mailloux à son émission quotidienne. Pour ma part le radiodiffuseur, le doc Mailloux et l'animatrice Janine Ross démontrent qu'ils n'ont pris aucunement en considération les blâmes et sanctions du CRTC ou CCNR, et qu'aucune mesure n'a été prise à l'interne (comme prétendu) afin de corriger la situation. Le radiodiffuseur ne respecte pas, à mon avis, la *Loi sur le radiodiffusion*, les règlements de la radio, ni le code et standards exigées par le CRTC dans le cadre général de cette émission.

Le Directeur général de CKAC a répondu le 10 juillet. Voici les parties pertinentes de sa réponse :

Le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR) nous a demandé de répondre à votre lettre que nous avons reçue le 13 juin dernier et dans laquelle vous exprimez vos préoccupations quant aux propos tenus par le

Docteur Pierre Mailloux de manière générale au cours de son émission *Un Psy à l'écoute* [sic] sur les ondes de CKAC et plus spécifiquement durant son émission du 30 mai 2006.

Dans une réponse à une de vos plaintes antérieures, Corus Québec vous faisait part du fait qu'une analyse interne était en cours afin de donner suite à vos préoccupations dont nous reconnaissons le caractère extrêmement sérieux. Le fait que cette émission, comme la majeure partie de notre programmation soit diffusée en direct, pose un problème évident de contrôle que vous comprenez sans doute. Nous convenons cependant que, nonobstant le fait qu'elles soient diffusées en direct, ces émissions ne sont d'aucune manière soustraites aux exigences de qualité et de conformité aux différentes réglementations. C'est pourquoi Corus Québec examine présentement la possibilité de mettre en place, pour cette émission, un mécanisme de diffusion avec délai de 15 secondes afin de permettre un temps de réaction à la direction de la station face à des propos qui n'auraient pas à être diffusés.

Dans votre lettre, vous faites état de propos tenus par le D^r Mailloux que nous reconnaissons comme étant vulgaires et inacceptables. C'est pourquoi nous envisageons le recours à ce procédé technique de « diffusion avec délai » dans une tentative de trouver un moyen efficace de contenir des débordements, que nous reconnaissons inacceptables dans plusieurs cas.

Insatisfait de la réponse du radiodiffuseur, le plaignant a présenté sa Demande de décision le 19 juillet. Dans sa lettre d'accompagnement, il ajoute les commentaires qui suivent :

À mon avis, il semble évident que le radiodiffuseur n'est pas sérieux quant à sa volonté d'apporter les corrections qui s'imposent concernant le langage et les propos du Doc Mailloux, propos et débordements qu'il reconnaît lui-même comme étant inacceptables dans plusieurs occasions.

Le radiodiffuseur a eu amplement le temps et les occasions de mettre au pas son animateur Doc Mailloux depuis ma première plainte et depuis d'autres plaintes antérieures déposées au CCNR pour des raisons semblables (réf décision CRTC 2005-258, CCNR 05/06-0642) à celles qui ont motivé mes plaintes. Au contraire, à titre d'exemple de son manque de volonté à empêcher les débordements, les jurons, les propos offensants et injurieux du Doc, des émissions enregistrées passent actuellement (depuis près d'une semaine) sur les ondes de CKAC et on y retrouve toujours (sans coupures) des jurons et propos qui contreviennent sans aucun doute aux lois et règles du CRTC, alors que CKAC pourraient sûrement apporter des modifications ou coupures aux émissions diffusées en reprise.

LA DÉCISION

Le Comité régional du Québec a examiné l'émission à la lumière des dispositions suivantes du *Code de déontologie* de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) et du *Code d'application concernant les stéréotypes sexuels à la radio et à la télévision* de l'ACR.

Code de déontologie de l'ACR, Article 2 (Droits de la personne)

Reconnaissant que tous et chacun ont droit à la reconnaissance complète et égale de leurs mérites et de jouir de certains droits et libertés fondamentaux, les radiotélédiffuseurs doivent veiller à ce que leur programmation ne renferme pas de contenu ou de commentaires abusifs ou indûment discriminatoires quant à la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial ou le handicap physique ou mental.

Code de déontologie de l'ACR, Article 6 (Présentation complète, juste et appropriée)

C'est un fait reconnu que la tâche première et fondamentale de chaque radiotélédiffuseur est de présenter des nouvelles, des points de vue, des commentaires ou des textes éditoriaux d'une manière complète, juste et appropriée. Ce principe s'applique à toute la programmation de la radio et de la télévision, qu'il s'agisse des nouvelles, des affaires publiques, d'un magazine, d'une émission-débat, d'une émission téléphonique, d'entrevues ou d'autres formules de radiotélévision dans lesquelles des nouvelles, des points de vue, des commentaires ou des éditoriaux peuvent être exprimés par les employés du radiotélédiffuseur, leurs invités ou leurs interlocuteurs.

Code de déontologie de l'ACR, Article 9 (Radiodiffusion)

Reconnaissant que la radio est un média local et qu'il reflète par conséquent les normes de la collectivité desservie, les émissions diffusées aux ondes d'une station de radio locale doivent tenir compte de l'accès généralement reconnu à la programmation qui est disponible sur le marché, de la répartition démographique de l'auditoire de la station et de la formule empruntée par la station. Dans ce contexte, les radiodiffuseurs prendront un soin particulier de veiller à ce que les émissions diffusées à l'antenne de leurs stations ne comprennent pas :

[...]

- b) du contenu qui est indûment sexuellement explicite; et/ou
- c) du langage qui est indûment grossier et injurieux.

Code de l'ACR concernant les stéréotypes sexuels, alinéa 2 c) (Diversité)

Les émissions de radio et de télévision doivent attester l'égalité de l'homme et de la femme aux plans intellectuel et émotif et respecter la dignité humaine. [...]

Code de l'ACR concernant les stéréotypes sexuels, Article 4 (Exploitation)

Il faut s'abstenir d'exploiter les hommes, les femmes ou les enfants dans le cadre des émissions de radio et de télévision et éviter toute observation péjorative ou dénigrante concernant leur place ou leur rôle dans la société. [...]

Le Comité a écouté un enregistrement de l'émission du 30 mai et a examiné toute la correspondance. Le Comité régional du Québec en vient à la conclusion que certaines parties de l'émission enfreignent toutes les dispositions citées plus haut.

Les limites aux commentaires se rapportant à la race

Dans une autre décision qu'il a rendue à la même date, ce Comité s'est penché sur la façon dont cet animateur et ce radiodiffuseur ont traité de la question des commentaires se rapportant à la race. Dans *CKAC-AM concernant un épisode de Doc Mailloux (Argent)* (Décision du CCNR 05/06-1379, rendue le 11 décembre 2006), il a résumé la position du Conseil quant aux commentaires se rapportant à la race, comme suit :

Les comités du CCNR ont établi depuis longtemps, et ce uniformément, que ce n'est pas n'importe quelle mention des groupes indiqués dans la disposition sur les droits de la personne du *Code de déontologie de l'ACR* qui se heurtera à l'interdiction prescrite par cette disposition, car elle n'interdit que les mentions abusives ou indûment discriminatoires. De plus, des observations dignes de ce nom sur des sujets à caractère politique ou historique, ou encore des opinions fondées sur des événements politiques ou historiques, n'ont rien à craindre d'un examen attentif, bien que les radiodiffuseurs doivent veiller à ce que ce genre de contenu ne soit pas excessif. Il ne fait aucun doute que le CCNR passera au crible les propos qui risquent de s'avérer abusifs ou indûment discriminatoires envers les personnes en raison de leur race, de leur origine nationale ou ethnique, de leur couleur, de leur religion ou d'autres éléments du genre, puisqu'ils s'aventurent dans un territoire social délicat. De l'avis du Comité, les enjeux sont considérables dans le domaine des droits de la personne. Les commentaires abusifs blessent profondément, voire même jusqu'au fond de l'âme. Bien au-delà d'être simplement offensants, ils font du tort et du mal. Désinvoltes, insouciants ou imprévoyants sur la langue de celui qui les prononce, ces commentaires deviennent lourds de sens et douloureux aux oreilles des personnes visées. Par conséquent, les comités du CCNR examinent les plaintes du genre en ayant bien à l'esprit l'étendue des répercussions possibles.

Et, dans une autre affaire réglée par ce Comité ce même jour, notamment *CKAC-AM concernant un épisode de Doc Mailloux (Difficultés financières)* (Décision du CCNR 05/06-1405, rendue le 11 décembre 2006), ce Comité a trouvé que le radiodiffuseur a enfreint la disposition sur les droits de la personne étant donné les commentaires faits par l'animateur à l'endroit des Haïtiens, des Russes et des Cubains. Dans la présente affaire, il a qualifié la Russie de « pays taré » et a déclaré que les habitants de ce pays sont « assez d'abrutis », pour ensuite conclure que la diminution de la population russe était une bonne chose en déclarant « qu'ils soient un peu moins ça serait pas mauvais. » Outre ses commentaires au sujet de la nationalité, l'animateur a fait, dans son entretien avec l'interlocutrice Johanne, des commentaires semblables à ceux qu'il avait exprimés dans le cadre d'un épisode précédent au sujet de la valeur moindre, en termes humains, des personnes atteintes de trisomie 21, notamment « un être humain atteint de mongolisme n'a pas et n'aura jamais la même valeur qu'une personne qui est douée. » Il a conclu ses observations sur le sujet en traitant le frère aîné de Johanne, lequel souffre d'un handicap mental, de « débile ». Comme dans la décision dont il est question dans le présent paragraphe, le Comité trouve que les commentaires sont tout autant « insultants, dénigrants et

abusifs, et donc nettement en violation de l'article 2 du *Code de déontologie de l'ACR*. »

Les commentaires à l'endroit des femmes

Le plaignant a également soulevé la question des propos du Doc Mailloux au sujet des femmes. Le CCNR a été saisi de plaintes semblables dans *CHOM-FM et CILQ-FM concernant le Howard Stern Show* (Décisions du CCNR 97/98-0001+, rendues les 17 et 18 octobre 1997). Dans ce cas-là, les Comités du CCNR ont remarqué que l'animateur a qualifié ses interlocutrices et ses invitées de [traduction] « connasses de putains », « grosses vaches » et ainsi de suite. Les Comités ont trouvé qu'il y avait eu violation de l'article 2 dans ce cas-là et ont noté que « les femmes ont droit au respect que méritent leurs qualités intellectuelles, émotives, personnelles et artistiques. Elles doivent être respectées pas plus que les hommes, pas moins que les hommes, mais tout autant que les hommes. »

Bien qu'on puisse maintenir que la façon négative dont avait M. Stern de caractériser les femmes était davantage conséquente et revenait souvent, le Comité régional du Québec estime néanmoins que les réflexions faites dans cette émission par le Doc Mailloux à l'endroit des femmes étaient indûment discriminatoires. De toute évidence, les généralisations universelles qui suivent ne sont aucunement fondées : « Ils sont pas éduquées les femmes au Québec. En majorité très mal éduquées. » L'animateur est revenu sur ce thème à un autre moment dans l'épisode lorsqu'il a mis sa coanimatrice au défi : « Écoute, as-tu déjà vu une femme bien éduquée au Québec? » De même, l'accusation très large selon laquelle on ne peut pas dire « non » à la « vaste majorité » des femmes au Québec sans devenir l'objet de représailles sexuelles motivées par la vengeance est tout autant indûment discriminatoire.

Doc Mailloux : Et ça reflète une, une grosse partie de la culture féminine du Québec. Les femmes, la plupart, la vaste majorité des femmes du Québec sont incapables de prendre « non » venant d'un homme. Elles se revangent, elles sont, elles sont maudites pour ça, ça n'a pas de bon sens.

Maxime : Moi c'est, moi –

Doc Mailloux : Elles se livrent quasi automatiquement à un chantage sexuel ou chantage émotionnel.

Maxime : Ben les deux, ben souvent y te font sentir coupable.

Doc Mailloux : Oui.

L'utilisation générale de termes comme « gonzesse », « greluches » et « grosses méchantes » reflète, surtout dans le sens collectif, une mesure de manque de respect qui est interdit par les normes codifiées citées plus haut. En tout et pour tout, le Comité trouve que les exemples précédents constituent une mesure

cumulative de manque de respect et d'intolérance qui était en violation de l'article 2 du *Code de déontologie de l'ACR* et des articles 2 et 4 du *Code de l'ACR concernant les stéréotypes sexuels*.

Contenu à caractère sexuel

L'affaire qui nous occupe est, quant au fond, semblable à celle tranchée par ce Comité à la même date dans *CKAC-AM concernant un épisode de Doc Mailloux (Argent)* (Décision du CCNR 05/06-1379, rendue le 11 décembre 2006), dans le sens que le sujet ostensible n'avait rien à faire avec le contenu à caractère sexuel. Cependant, l'animateur a trouvé moyen, dans ses entretiens avec les interlocuteurs Steve et Louise, de passer plusieurs minutes à parler de sujets sexuellement explicites avec eux. Le Comité considère que les commentaires qu'il a faits dans sa décision sur *Doc Mailloux (Argent)* vont droit au but.

Pour ce qui est de l'émission mise en cause ici, même si les mentions qui constituent du contenu à caractère sexuel (lesquelles ont d'ailleurs toutes eu lieu pendant la conversation avec l'interlocutrice Carole) n'étaient pas aussi fréquentes, elles étaient indûment explicites. De plus, le Comité est d'avis qu'elles n'étaient pas du tout nécessaires pour discuter de la question du jour. Elles étaient gratuitement explicites et inappropriées, étant donné la période de la journée réservée à l'émission mise en cause. Par conséquent, le Comité trouve que le radiodiffuseur a enfreint l'alinéa 9 b) du *Code de déontologie de l'ACR*.

Le Comité en vient à la conclusion que CKAC a enfreint l'alinéa 9 b) du *Code de déontologie de l'ACR* pour avoir diffusé du contenu semblable dans la présente affaire.

Langage grossier

Dans deux décisions rendues ce même jour, ce Comité s'est penché sur l'emploi de langage grossier par l'animateur de radio dont il est question ici. Dans *CKAC-AM concernant un épisode de Doc Mailloux (Argent)* (Décision du CCNR 05/06-1379, rendue le 11 décembre 2006), où l'animateur a utilisé le mot anglais « fuck », le Comité a référé à *CKAC-AM concernant un épisode de Doc Mailloux (Sexualité adolescente)* (Décision du CCNR 05/06-1104, rendue le 30 juin 2006), décision dans laquelle ce Comité a également trouvé qu'un mot connexe, à savoir « fourrer », faisait nettement partie de la catégorie du langage indûment grossier ou injurieux. Dans *CKAC-AM concernant un épisode de Doc Mailloux (Trisomie 21)* (Décision du CCNR 05/06-0642, rendue le 3 février 2006), ce Comité a décidé que l'utilisation du mot « fuck » dans une discussion pendant l'après-midi sur les personnes atteintes de trisomie 21 a enfreint l'alinéa 9 c) du *Code de déontologie de l'ACR*. De plus, dans *CKAC-AM concernant un épisode de Doc Mailloux (Difficultés financières)* (Décision du CCNR 05/06-1405, rendue le 11 décembre 2006), ce Comité en est venu à une conclusion

semblable. Le Comité considère que l'emploi du mot « fuck » dans la présente affaire constitue une infraction correspondante de l'alinéa 9 c) du *Code de déontologie de l'ACR*.

Commentaires au sujet du CCNR

En ce qui concerne *CKAC-AM concernant un épisode de Doc Mailloux (Trisomie 21)* (Décision du CCNR 05/06-0642, rendue le 3 février 2006), l'animateur a confondu, de toute évidence, la décision rendue par le CCNR au sujet des personnes atteintes de trisomie 21 avec une décision qu'il pensait avoir été rendue par le réglementateur fédéral. Mettant de côté le fait qu'il était mal informé, voici le dialogue avec l'interlocutrice Johanne sur ce point-là :

Doc Mailloux : Concernant ça; concernant les propos que j'ai tenus là sur l'annonce qui avait passé à CBC un matin, où on essayait de nous faire à croire qu'une jeune femme de 21 ans atteinte de mongolisme était de valeur égale à trois belles jeunes femmes du même âge de niveau universitaire.

Johanne : Hmn, hmn.

Doc Mailloux : C'était de la grosse maudite bullshit.

Johanne : Hmn, hmn.

Doc Mailloux : Et jamais on élèvera quelqu'un en abaissant trois autres personnes.

Johanne : Merci.

Doc Mailloux : Ça ne passe pas.

Johanne : Vraiment pour ça, Pierre, là –

Doc Mailloux : Un an-, un an-, euh, quelqu'un, un être humain atteint de mongolisme n'a pas et n'aura jamais la même valeur qu'une personne qui est douée.

Johanne : Hmn, hmn.

Doc Mailloux : Alors, CRTC mon œil et via l'anus, c'est-tu clair?

Le CCNR a déclaré dans des décisions précédentes que les radiodiffuseurs sont libres de critiquer les décisions du CRTC, du gouvernement, des tribunaux et d'autres organismes voués à élaborer des politiques et à en venir à des conclusions au sujet des droits des individus. L'évaluation des questions de genre s'inscrit nettement dans les limites prévues de la liberté d'expression de tous les citoyens. Par contre, cela ne signifie pas que ceux qui critiquent ont le droit de s'attendre à un abri terminologique lorsque leurs commentaires dépassent les bornes établies par d'autres normes codifiées.

Dans la présente affaire, il est certes acceptable pour l'animateur d'être complètement en désaccord avec la décision du CCNR indiquée plus haut. Toutefois, ce qui est regrettable c'est que cet animateur n'avait apparemment pas la capacité d'exprimer son désaccord en termes substantifs ou même d'une façon dénotant un vocabulaire plus ample. Sa réaction viscérale, « C'était de la grosse maudite bullshit », ne s'approche guère de l'explication des raisons à l'origine de l'infraction commise par le radiodiffuseur. Et, cette déclaration fut suivie d'une réaction débordée à la décision, qu'il a exprimée comme suit : « Alors, CRTC, mon œil et via l'anus, c'est-tu clair? » Les auditoires méritent bien plus. Les animateurs en ondes ont l'obligation de faire preuve d'une certaine mesure d'aptitude devant ce microphone puissant dont on leur accorde le *privilège* d'utiliser. Bien que le commentaire précédent ne soit pas à la hauteur de la responsabilité de l'animateur, le Comité conclut qu'il est maladroit et du plus mauvais goût possible, mais qu'il ne dépasse pas suffisamment la limite pour constituer une violation de l'article 6 du *Code de déontologie de l'ACR*.

Les conséquences des infractions répétées

Quoique cela ne se produise pas souvent, il arrive de temps à autre qu'un radiodiffuseur enfreint une norme codifiée spécifique plus d'une fois. En pareil cas, le CCNR a pris des mesures pour veiller à ce que le problème ne se répète pas. Dans le premier cas du genre, notamment *CILQ-FM concernant le Howard Stern Show* (Décisions du CCNR 97/98-0487+, rendues le 20 février 1998), le Comité régional de l'Ontario a souligné la condition d'adhésion suivante sous la rubrique « Conformité » :

Le CCNR révoquera l'adhésion de tout radiotélédiffuseur qui ne se soumet pas à ses décisions et omet de diffuser une décision rendue en faveur d'un plaignant ou refuse d'observer une norme approuvée, par exemple.

Le Comité explique ensuite les conséquences du manque de conformité.

Le non-respect des « normes approuvées », qui ont été arrêtées par les radiotélédiffuseurs eux-mêmes, signifierait l'annulation de la participation du radiotélédiffuseur en cause au régime d'autoréglementation qu'administre le CCNR. Or, même si, en fin de compte, tous les adhérents du CCNR sont assujettis à la réglementation du CRTC, celui qui cesse d'en faire partie se voit soumis à une réglementation beaucoup plus serrée.

Il ne faut pas oublier que les radiotélédiffuseurs privés canadiens ont adopté ces normes pour garantir à tous les auditeurs et téléspectateurs que l'évaluation de ce qui constitue un contenu acceptable sur les ondes se ferait en fonction des mêmes critères, ainsi que pour faire en sorte qu'aucune station ne puisse prendre ses consœurs de vitesse sur leur marché en enfreignant ces normes.

Dans le cas du *Howard Stern Show*, le radiodiffuseur avait mis des mécanismes en place au niveau de son infrastructure *avant* que la deuxième décision ne soit rendue, et il était évident qu'il avait mis en place des méthodes diligentes, même

coûteuses, pour faire en sorte que l'émission se conforme aux normes des radiodiffuseurs privés du Canada.

Dans le deuxième cas, celui-ci impliquant TQS, ce Comité a été saisi d'un problème semblable où l'on a fait fi de certaines des normes codifiées des radiodiffuseurs privés. À cette occasion-là, dans *TQS concernant un épisode de la série Faut le voir pour le croire* (Décision du CCNR 99/00-0460, rendue le 29 août, 2000), ce Comité en est venu à la conclusion suivante :

En conséquence, non seulement le Conseil conclut-il que TQS a commis une infraction au Code en diffusant l'émission ayant fait l'objet de la plainte, il exige que ce télédiffuseur lui communique, au cours des trente jours après avoir reçu le texte de la décision, une indication des mesures concrètes qu'il entend prendre pour empêcher dans l'avenir la diffusion de contenu inapproprié de nature sexuelle avant la plage des heures tardives. Si TQS ne s'exécute pas, le CCNR devra déterminer s'il y a lieu de lui permettre de maintenir son adhésion ou si, au contraire, il faut l'expulser, ce qui en ferait le premier radiotélédiffuseur privé canadien à perdre son privilège d'autoréglementation.

Depuis ces deux décisions, et pour s'assurer d'éviter toute incertitude à cet égard, le CCNR a modifié son *Manuel* pour s'assurer de bien préciser les obligations de ses membres. Le *Manuel* dispose maintenant comme suit :

Les radiotélédiffuseurs membres qui adhèrent au CCNR le font de leur propre gré, et ce faisant conviennent :

[...]

b) d'éviter toute répétition d'une infraction aux codes pour laquelle ils ont déjà été déclarés fautifs en ce qui concerne une émission ou une série en particulier;

Il y a eu un troisième incident dans lequel un comité du CCNR a été saisi du cas d'un diffuseur, notamment Showcase Télévision, qui a commis des infractions à plusieurs reprises. Dans *Showcase Television concernant le long-métrage Frankie Starlight* (Décision du CCNR 02/03-0682, rendue le 30 janvier 2004), le Comité national des services spécialisés a établi l'exigence suivante :

[L]e Comité conclut que Showcase Television doit, dans les trente jours après avoir reçu le texte de la présente décision, fournir au CCNR des indications concrètes des mesures qu'elle entend mettre en place afin : a) d'éviter de diffuser, de nouveau, du langage grossier ou injurieux avant le début de la plage des heures tardives, et b) de s'assurer de présenter, dans sa programmation, des mises en garde à l'auditoire selon la formule et la fréquence nécessaires. Faute de réception de cette assurance par écrit concernant les mesures que Showcase compte prendre, le CCNR déterminera s'il y a une raison pour laquelle Showcase Television devrait avoir le droit de continuer d'être un membre du CCNR qui bénéficie du mécanisme d'autoréglementation.

Soulignons que Showcase Television a pris, dans le délai convenu, des mesures concrètes pour s'assurer de respecter les normes à l'avenir et qu'elle s'est engagée auprès du CCNR en lui remettant un plan détaillé et exhaustif pour éviter toute irrégularité à l'avenir dans les domaines qui posaient des problèmes. Le Comité régional des Prairies a adopté la même exigence dans le cas de la station de radio CJAY-FM. Les détails de sa conclusion se trouvent dans *CJAY-FM concernant Forbes and Friends (discussion graphique)* (Décision du CCNR 03/04-0157, rendue le 16 avril 2004). Dans ce cas-là, le radiodiffuseur a également remis par écrit au Conseil les mesures concrètes qu'il comptait prendre. Fait encore plus important, aucun des quatre diffuseurs dont il est question plus haut n'a été trouvé en contravention pour ces raisons depuis qu'ils ont pris leurs engagements respectifs.

Applicabilité des principes précédents à CKAC-AM

En ce qui concerne la présente affaire, le Comité note trois domaines de contraventions. Il y a eu répétition dans les trois domaines, mais de façons différentes. Un de ces domaines concerne l'article 2 – la disposition sur les droits de la personne – du *Code de déontologie de l'ACR*. La deuxième catégorie se rapporte l'alinéa 9 c), lequel interdit le langage indûment grossier ou injurieux. La troisième touche à l'alinéa 9 b), lequel interdit le contenu indûment sexuellement explicite.

Pour ce qui est de la première catégorie, CKAC-AM a enfreint l'article 2 sur les droits de la personne du *Code de déontologie de l'ACR* à quatre autres occasions. La première fois, à savoir dans *CKAC-AM concernant un épisode de Doc Mailloux (Immigration)* (Décision du CCNR 03/04-0453, rendue le 10 février 2005), l'animateur a fait des commentaires au sujet de la collectivité des sikhs. Dans cette décision-là, rendue publique le 30 mars 2005, ce Comité a conclu que

l'animateur a le droit d'épouser son intolérance chauvine jusqu'au moment où son manque de respect se propage aux races et aux nationalités individuelles, comme ce fut le cas lorsqu'il a traité les sikhs d'« une gang de bozos ». Le Comité régional du Québec est d'avis que cette allégation-là est abusive et indûment discriminatoire, et constitue une infraction à l'article 2 du *Code de déontologie de l'ACR*.

Puis, dans *CKAC-AM concernant un épisode de Doc Mailloux (Trisomie 21)* (Décision du CCNR 05/06-0642, rendue le 3 février 2006), qui fut rendue publique le 9 mai 2006, ce Comité a trouvé que

la façon dont le Docteur Mailloux a caractérisé les personnes atteintes de trisomie 21 constitue des commentaires abusifs et indûment discriminatoires fondés sur le handicap physique ou mental ... [qui] enfreignent, par conséquent, la disposition sur les droits de la personne du *Code de déontologie de l'ACR*.

Dans deux décisions subséquentes rendues ce même jour, les émissions renfermant du contenu offensant à caractère correspondant, ont été diffusées *avant* que le Comité régional du Québec n'en vienne à ses conclusions dans la décision *Trisomie 21*. En l'occurrence, elles ne sont par conséquent pas essentielles à notre conclusion dans cette section de la décision *Sans enfants*.

Étant donné que la présente affaire constitue la troisième décision dans laquelle il est décidé que le radiodiffuseur CKAC-AM a enfreint l'article sur les droits de la personne, et étant donné que le radiodiffuseur était au courant des décisions du CCNR dans les deux affaires précédentes avant l'émission du 30 mai faisant l'objet de la présente décision, le Comité régional du Québec en vient à la conclusion qui suit.

CKAC est tenue, dans les trente jours après avoir reçu le texte de la présente décision, de fournir au CCNR des indications concrètes des mesures qu'elle entend mettre en place pour éviter de diffuser du contenu abusif ou indûment discriminatoire. Dans l'intérêt, de plus, de s'assurer davantage de certitude, le Comité tient à bien préciser que cette exigence s'applique non seulement à l'animateur Doc Mailloux, mais aussi à tout le personnel des ondes de CKAC ou au contenu qu'il diffuse, peu importe la source.

Pour ce qui est de la deuxième catégorie, notamment le langage grossier ou injurieux, le radiodiffuseur a enfreint, à cinq occasions en tout, l'alinéa 9 c) du Code. Dans trois des cas subséquents, les émissions ont été diffusées avant la publication de la décision *Trisomie 21*. La présente décision concerne une émission qui a été présentée *après* que cette décision-là ait été rendue. De plus, l'animateur a reconnu en ondes un autre aspect des conclusions qui y sont indiquées. Par conséquent, le Comité exige également que CKAC fournisse au CCNR, dans les trente jours après avoir reçu le texte de la présente décision, des indications concrètes des mesures qu'elle entend mettre en place pour éviter de diffuser du langage grossier ou injurieux. Il répète également son avertissement que dans l'intérêt de s'assurer davantage de certitude, le Comité tient à bien préciser que cette exigence s'applique non seulement à l'animateur Doc Mailloux, mais aussi à tout le personnel des ondes de CKAC ou au contenu qu'il diffuse, peu importe la source.

Dans la troisième catégorie, notamment le contenu sexuellement explicite, le radiodiffuseur n'avait aucune décision du CCNR en main avant les émissions traitées par ce Comité ce même jour. *CKAC-AM concernant un épisode de Doc Mailloux (Sexualité adolescente)* (Décision du CCNR 05/06-1104, rendue le 30 juin 2006) n'a été rendue publique que le 21 septembre 2006, et les émissions faisant l'objet des décisions d'aujourd'hui ont été présentées en avril, mai et juin 2006, soit bien avant la décision *Sexualité adolescente*. Cela ne signifie pas que le radiodiffuseur n'aurait pas dû être au courant des règles, mais seulement que leur définition et leur effet n'étaient pas connues dans la mesure qu'ils le seront suite à la présente décision. Par conséquent, ce Comité n'imposera pas

d'exigence stricte quant aux obligations du radiodiffuseur concernant les mesures pour éviter de présenter de nouveau du contenu à caractère sexuel du genre. Il ne fait qu'avertir le radiodiffuseur de la stipulation à laquelle il fera face s'il récidive dans ce domaine.

En somme, le Comité régional du Québec exige que CKAC fournisse au CCNR, dans les trente jours après avoir reçu le texte de la présente décision, des indications concrètes des mesures qu'elle entend mettre en place pour éviter : a) de diffuser du contenu abusif ou indûment discriminatoire, et b) de diffuser du langage grossier ou injurieux. Faute de réception de cette assurance par écrit concernant les mesures que CKAC compte prendre et la période de temps acceptable dans laquelle elle les mettra en œuvre, le CCNR déterminera s'il y a une raison pour laquelle CKAC devrait avoir le droit de continuer d'être un membre du CCNR qui bénéficie du mécanisme d'autoréglementation.

La réceptivité du radiodiffuseur

Tous les comités du CCNR ont pour pratique d'évaluer la mesure dans laquelle le diffuseur s'est montré réceptif envers le plaignant. Bien entendu, le diffuseur n'est pas obligé d'être d'accord avec le plaignant, toutefois on s'attend à ce que les représentants du diffuseur qui sont chargés de répondre aux plaintes traitent des préoccupations du plaignant de façon approfondie et respectueuse. Dans le cas qui nous occupe, le Comité est d'avis que dans la réponse qu'il a faite au plaignant, le Directeur général de CKAC a concentré son attention sur chaque question soulevée par le plaignant dans la lettre qu'il a envoyée à l'origine. Il en résulte que le radiodiffuseur a fort bien respecté l'obligation de se montrer réceptif.

L'ANNONCE DE LA DÉCISION

CKAC est tenue 1) d'annoncer la présente décision selon les conditions suivantes : une fois pendant les heures de grande écoute dans un délai de trois jours suivant la publication de la présente décision et une autre fois dans les sept jours suivant la publication de la présente décision dans le créneau dans lequel elle diffusait *Doc Mailloux*; 2) de fournir, dans les quatorze jours suivant les diffusions des deux annonces, une confirmation écrite de cette diffusion au plaignant qui a présenté la Demande de décision; et 3) d'envoyer au même moment au CCNR copie de cette confirmation accompagnée de la bande-témoin attestant les diffusions des deux annonces.

Le Conseil canadien des normes de la radiotélévision a jugé que CKAC a enfreint le *Code de déontologie* de l'Association canadienne des radiodiffuseurs lorsqu'elle a diffusé l'épisode de

Doc Mailloux de l'après-midi du 30 mai 2006. CKAC a enfreint l'article 2 de ce *Code*, ainsi que les articles 2 et 4 du *Code de l'ACR sur les stéréotypes sexuels*, lesquels interdisent la diffusion de commentaires abusifs ou indûment discriminatoires qui sont fondés sur l'origine nationale ou ethnique, ou le sexe des personnes, pour avoir diffusé des commentaires dénigrants et abusifs à l'endroit des Russes et des commentaires dérisoires au sujet des femmes. Pour avoir diffusé du contenu indûment sexuellement explicite et du langage grossier et injurieux aux heures de la journée pendant lesquelles on peut s'attendre que les enfants écoutent la radio, CKAC a également enfreint les alinéas 9 b) et 9 c) du *Code de déontologie de l'ACR*.

La présente décision devient un document public dès sa publication par le Conseil canadien des normes de la radiotélévision.

ANNEXE A

Décision du CCNR 05/06-1671 CKAC-AM concernant un épisode de *Doc Mailloux* (Sans enfants)

Cet épisode de l'émission *Doc Mailloux* a été diffusé le 30 mai de 13 h à 16 h. Voici la transcription des commentaires pertinents :

Mailloux : Les, euh, les Russes, les Russes ont ce problème-là actuellement. Je lisais il y a deux semaines. Ils ont perdu sept millions. Ils étaient 145 mille, pis là ils sont rendus 130 quelque mille. Ils ont perdu sept millions en, de population.

Janine : Sept millions de population en –?

Mailloux : Alors les Russes ne se reproduisent plus. Ils sont en, en diminution démographique.

Janine : Oui. Puis ils ont des maususes de bonnes raisons.

Mailloux : Remarque bien que pour des pays tarés là c'est peut-être pas une mauvaise chose, là. Je pense qu'ils étaient assez d'abrutis, qu'ils soient un peu moins ça serait pas mauvais, mais toujours est-il qu'ils sont en décroissance démographique, O.K.? Et ça va à tour de bras. Face à nos chiffres à nous autres, ici, le PQ il y a six, sept ans avait eu la brillante idée, les standards du PQ, d'importer, de faire venir des importés de pays du tiers monde, pays catholiques, pays musulmans, euh, souvent des pays tarés, et, euh, contre les anticonceptionnels. Alors, c'était des pays qui ne tolèrent pas le, les anticonceptionnels pour les femmes et ça se reproduit comme des lapins, six, sept, huit, dix enfants. Bon, on va faire venir ça, on va peupler le Québec. C'est l'idée la plus stupide idiote que j'ai jamais entendue, et ça c'était le PQ quand il était au pouvoir. Janine, ce que je trouve abominable dans la, l'attitude du PQ, moi, à l'époque, et pas parce que c'est de la politique, que je suis antipéquist, je m'en maudit-tu. Ça aurait été les Libéraux, ça aurait été aussi stupide, là. Alors c'est eux autres qui étaient, qui étaient à l'époque, et, euh, ils vont porter l'odieux de ça. C'est que s'il y a un problème avec un taux de natalité aussi bas, comment se fait-il qu'il y a une personne qui s'est donné la peine d'étudier cette problématique-là?

Janine : Oui.

Mailloux : On n'a jamais vu aucune étude sérieuse sur la problématique. Comment se fait-il que les femmes au Canada ont une moyenne de un point quatre enfant par femme en âge de se reproduire?

Janine : Hmn, hmn.

Mailloux : Comment se fait-il que? Pas une maudite étude là-dessus, si se n'est trois quatre déclarations idiotes d'un parti politique. Il y a sûrement des raisons. Est-ce qu'elles sont bonnes ou pas bonnes, j'le sais pas. Mais j'eusse aimé. Écoute, avec toutes les millions pis les milliards qu'on dépense en éducation pis en recherche, qu'on prenne un p'tit, t'sais quelques petites miettes pour étudier quels sont les facteurs reliés à la diminution importante du repeuplement de notre pays. Quels sont les éléments dissuasifs? Quels sont les éléments qui écœurent les bonnes femmes au point qu'elles disent, moi me faire engrosser, niet!

Janine : Je le sais pas, je le sais pas.

Mailloux : C'est non.

Janine : Oui.

Mailloux : Hein? Il y a-tu quelqu'un en quelque part qui a faite une étude là-dessus? Non! On a faite des tribunes, pis on a eu des témoignages. Bon. Un des premiers facteurs qui est ressorti, mais je dis pas le premier en importance, mais un de ceux qui ressort clairement c'est l'appauvrissement. Deux, trois, quatre gamins, t'es plus pauvre que ton voisin, les deux travaillent, deux autos, les voyages deux, trois fois par année, tout le kit. Ça, tout le monde sait ça. On va arrêter de niaiser, là. Deux, trois, quatre enfants tu t'appauvris; ça coûte un bras.

Janine : Est-ce que ça peut être une motivation? T'sais, ça peut être une raison, une raison importante de décider d'avoir moins d'enfants ou de pas en avoir.

Mailloux : Ça coûte, ça coûte de l'argent. Sacrement, il va falloir que tu te grouilles le cul, que t'aïlles travailler. Bon. Les mesures, ce qui se passe dans les cas de séparation. Ça commence à n'en faire chier une maudite gang et à en inquiéter encore plus. Et, avec raison. Moi, j'suis témoin là. J'en fais, j'agis comme expert. Janine, je te dis, ça n'a pas de bon sens. Ça n'a pas de bon sens et là je suis modeste. Ça n'a pas de bon sens ce qui se passe devant les tribunaux. Les histoires d'arracher des enfants au père, à la mère, dans le cas de bons parents.

Janine : Ah oui. Oui.

Mailloux : Ça a pas de bon sens ce que cette gang de maillets-là font sur une base régulière.

Janine : Fait que les amis –

Mailloux : Quand les parents ont pas d'allure, shlack la hache, oui on met, écoute deux fois j'ai agi comme expert dans deux causes de déchéance parentale qui ont été accordées. Deux maudits maillets dangereux pour les gamins. Un qui avait enlevé ses enfants à la pointe d'un couteau. O.K., il les avait séquestrés à la pointe d'un couteau, puis l'autre il arrêta de vouloir pousser le, le, le carrosse devant les autobus. Comprends-tu?

Janine : Les enfants de ce couple-là, on serait-tu étonné qui décident un jour de ne pas avoir d'enfants, pis d'en avoir jamais, jamais, jamais.

Mailloux : En tout cas, et dans ces cas-là, moi j'ai dit non. J'ai faite, j'ai expertisé les cas, euh, déchéance parentale, pis le juge a dit oui, oui, Mailloux. Pis il y en a un, il avait, aiye, peux-tu croire que j'ai un maillet de confrère qui est venu témoigner. Il avait dit « ben, t'sais même si il les a séquestrés à la pointe d'un couteau c'est important que les enfants le connaissent sous son vrai jour. »

Janine : Hmn, hmn. Super.

Mailloux : Maudit, le juge l'a regardé en tout cas, là. [Janine rit] Ça pour une fois, là. Oui, oui, Janine, vrai comme t'es là.

Janine : Bon.

Mailloux : Il est allé dire ça en cour. Aiye tout le monde est resté stupéfait.

- Janine : Est-ce que c'est un avocat payé là?
- Mailloux : Non, c'est un psychiatre.
- Janine : Alors, c'est un psychiatre. Mais qui était pour la défense?
- Mailloux : Maillet de confrère.
- Janine : Qui était pour la défense?
- Mailloux : Pardon?
- Janine : Qui était pour la défense?
- Mailloux : Il était, il était pour, pour le gars, pour le maillet. Pour défendre le maillet dans son droit de, d'avoir accès aux enfants. Ben, là, après une séquestration au bout d'un poignard, là. Le juge a dit, aiye t'as un manque là, oui.
- Janine : Ces couples-là, des amis, il y a des gens dans leur entourage qui voient ça, ils ont pas le goût eux autres d'avoir d'enfants.
- Mailloux : Là, là. Non. Et là, moi j'insiste là, je suis dans, impliqué dans des causes de rapt d'enfant à la mère. Chez nous, c'est assez incroyable on peut réussir légalement, pis avec de l'argent, pis avec des bons avocats à carrément enlever un bébé à une bonne mère. Ça j'en reviens pas et c'est pas anecdotique là. Il y a aussi –
- Janine : Alors, elle en aura pas d'autres elle non plus –
- Mailloux : Ben là –
- Janine : – probablement pas –
- Mailloux : – t'sais tous ceux qui –
- Janine : – c'est trop traumatisant.
- Mailloux : Janine, c'est énormément de monde qui sont témoin de ça. Toute l'entourage, –
- Janine : Oui!
- Mailloux : – les enfants, les connaissances. C'est beaucoup de monde qui sont, qui sont témoins de ça.
- Janine : Oui.
- Mailloux : Et c'est évident que, ils vont demeurer marqués, pis avec raison, parce que, j'aime autant te le dire, c'est pas chic. Bon.
- Janine : On ne peut pas jamais garantir qu'une union va, va fonctionner dans le temps.
- Mailloux : T'sais quand tu vois ça, tu te dis, aiye, tout ce qui se passe devant les tribunaux.

- Janine : Oui.
- Mailloux : Ça se jase, pis là.
- Janine : C'est dissuasif c'est le cas de le dire.
- Mailloux : Aiye, c'est dissuasif, Janine.
- Janine : Hmn, hmn.
- Mailloux : Ensuite, l'impact sur les carrières. Bon, sur le plan de l'épanouissement personnel, avoir deux, trois, quatre enfants, ça devient presque une carrière en, en soi-même.
- Janine : Ç'en est une.
- Mailloux : Ça peut te ralentir dans ton épanouissement personnel. Oui, il y a certaines femmes qui vont dire je me suis épanouie en ayant des enfants. Mais, c'est un rôle parmi d'autres, parmi d'autres rôles sociaux à jouer. Il y a aussi comme mesure dissuasive, ce que j'appelle moi mes, mes bonnes femmes d'âge mûr, hein? Mes bonnes femmes d'âge mûr tu y a faite allusion tout à l'heure, là. Il y a des bonnes femmes d'âge mûr qui ont pas un once de jugement et qui sont très mauvaises conseillères pour la génération des femmes qui suivent.
- Janine : Oui? Soient encouragées, mais de façon, je dirais que c'est du harcèlement à avoir des enfants.
- Mailloux : Non, non, non, qui les découragent.
- Janine : Ô, les autres qui vont décourager, bien oui.
- Mailloux : La rivalité au Québec, il y a quelque chose de profondément, d'extrêmement malsain, euh, entre les femmes, et surtout entre les générations de femmes. Il y a jamais personne; il y a pas une seule femme au Québec qui a osé se lever pis dire j'ai l'impression que on cultive, au féminin, quelque chose d'extrêmement malsain entre, euh, d'une génération de femmes à l'autre, au Québec.
- Janine : Alors, on va brasser tout ça Pierre aujourd'hui, oui?
- Mailloux : Alors, tout ça là. Aiye, tu mets ça ensemble, ça commence à faire une palette d'éléments dissuasifs qui font en sorte que, écoute, euh, un point quatre enfant par femme en âge de se reproduire.
- Janine : Ouais, on décide de pas avoir d'enfants, carrément.
- Mailloux : Pis là, pis là, il y a un zoof qui dit ben faisons venir des tarés; ils sont contre la pilule contraceptive, pis ils vont avoir six, sept, huit enfants, pis là on va faire, on va faire vivre ça sur le bien-être social, aiye allô?
- Janine : Donc, est-ce que vous êtes de ceux ou celles qui avez décidé un jour de ne jamais avoir d'enfants pour toutes sortes de raisons?
- [...]
- Mailloux : Quand on commence à dire non à une femme.

- Maxime : Oui.
- Mailloux : Elle sera pas de bonne humeur.
- Maxime : Oui.
- Mailloux : Hein?
- Maxime : C'est impossible dire non à une femme. Tu peux pas.
- Janine : Ben, et pourtant, et pourtant ça fait partie de négociations normales dans la vie, Pierre.
- Mailloux : Non, non, non, non. Janine, Janine.
- Janine : Oui?
- Mailloux : Maxime il a dit quelque chose.
- Janine : Oui, oui.
- Mailloux : Maxime a dit, moi là, mon expérience là c'est que je ne peux pas dire non à une femme. Ça va, ça nous dirige vers la fin de la relation.
- Janine : Ça veut dire que tu peux pas avoir de discussion franche et ouverte. C'est ça moi j'interprète ça comme ça.
- Maxime : Et voilà.
- Mailloux : Oui, oui, mais attends un peu. Janine, j'essaie de voir là quel est le fait. Est-ce que ce que Maxime raconte est anecdotique ou c'est commun dans la tribu?
- Janine : On peut pas le savoir; on parle de l'expérience de Maxime.
- Mailloux : Ouais, ben là, là.
- Janine : O.K., ce qu'il disait à trois reprises au moins.
- Mailloux : O.K., attends un peu.
- Maxime : Oui, trois reprises.
- Mailloux : Donc à trois fois de suite, Janine, là c'est pas anecdotique là. Quand c'est anecdotique ça arrive à peu près jamais trois fois de suite.
- Maxime : Le pire c'est que la première fois –
- Mailloux : Oui, oui, moi ce que j'aimerais, ce que j'aimerais savoir de vous là –
- Maxime : Oui?
- Mailloux : – c'est les « nons » ont porté sur quoi?
- Maxime : Les « nons » ont porté sur quoi? D'accord, bon, euh, la décoration.

- Janine : Ouais.
- Maxime : Admettons, bon. Moi je voulais admettons telle chose. Bon, non, O.K., non excusez-moi, on va se reprendre.
- Mailloux : Prenez votre temps.
- Maxime : On emménage dans un appartement; elle met ça à sa main.
- Mailloux : Oui.
- Maxime : Euh, maintenant, euh, –
- Janine : [En riant] Maxime.
- Maxime : O.K., non, parce que là c'est un très mauvais exemple, parce que là c'est moi qui a dit non cette fois-là.
- Janine : Non, c'est pas un mauvais [?]
- Maxime : Euh, non, c'est elle qui a dit « non » cette fois-là. Euh, disons que, O.K., ce que, O.K., un exemple concret, un instant là je vous prie, euh, O.K., elle avait deux enfants, d'accord?
- Mailloux : Oui.
- Maxime : Euh, je vivais avec elle, et, euh, maintenant, euh, je lui, euh, je lui demande voir, on parle d'éducation et moi je lui suggère, euh, de faire, non excusez-moi, O.K. Je suis tout mêlé, là.
- Mailloux : Prenez votre temps.
- Maxime : Vous venez de me prendre en arrière là. Je vais prendre mon temps.
- Mailloux : Non, non, non, c'est pas une attrape. C'est extrêmement important.
- Maxime : Je m'attendais pas à ça. [il rit]
- Mailloux : On n'en a jamais parlé encore en ondes, pis j'attendais la bonne occasion.
- Maxime : D'accord.
- Mailloux : Et ça reflète une, une grosse partie de la culture féminine du Québec. Les femmes, la plupart, la vaste majorité des femmes du Québec sont incapables de prendre « non » venant d'un homme. Elles se revangent, elles sont, elles sont maudites pour ça, ça n'a pas de bon sens.
- Maxime : Moi c'est, moi –
- Mailloux : Elles se livrent quasi automatiquement à un chantage sexuel ou chantage émotionnel.
- Maxime : Ben les deux, ben souvent y te font sentir coupable.

- Mailloux : Oui.
- Maxime : Souvent là, c'est essayer de chercher [?] dans tes émotions pis [??] toutes croches.
- Mailloux : Alors, essayez de vous rappeler des « nons » importants, des fois que vous avez dit « non » à une gonzesse et ça, ça l'a orienté vers la fin de la relation.
- Maxime : Dans le fond c'est plutôt les actes négatifs de ce qu'elle ne désirait pas.
- Mailloux : C'est-à-dire?
- Maxime : Admettons que moi j'arrivais à la maison, d'accord, de travailler, euh, dans le temps j'étais serveur. Euh, j'arrivais à la maison, là, j'étais brûlé ça faisait cinq heures que je marchais là à courir comme un fou.
- Mailloux : Hmn, hmn.
- Maxime : Là, j'arrive à la maison, je m'écrase. Ben là, la madame là, elle a un air de bœuf, elle commence déjà à pomper là. Là elle fait la vaisselle, pis elle fait ci, pis elle fait ça, pis elle frotte d'un bord, pis elle frotte de l'autre. Moi je me repose.
- Mailloux : Oui.
- Maxime : Mais, plus que je me repose, plus que je sens la tension monter. Là, je la regarde, pis je lui dis « Qu'est c'est qui a? » « Ô y a rien. »
- Mailloux : O.K., Germaine est pas contente parce que là elle avait de l'ouvrage pour vous.
- Maxime : Et de l'ouvrage, voilà, voilà, voilà.
- [Janine rit]
- Mailloux : Germaine est pas contente.
- Maxime : Voilà.
- Mailloux : Fido veut pas obéir au doigt et à l'œil, Fido veut se reposer.
- Maxime : Vous venez de comprendre mon nom.
- Janine : [rit] Fido.
- Mailloux : Non, non, c'est, Janine c'est *la* dynamique la plus prévalente au Québec ce que vous êtes en train de décrire Maxime.
- Janine : Bon.
- Maxime : Oui.
- Mailloux : Et vous avez trente ans.
- Maxime : Oui.

Mailloux : Ceux de 50 ans, de 70 ans –

Maxime : C'est pire.

Mailloux : C'est vrai. Appelez cet après-midi et témoignez en vrac de la même situation que vous décrivez. Ils sont pas éduquées les femmes au Québec. En majorité très mal éduquées; ils savent pas vivre.

Maxime : Ben en tout cas ils savent pas –

Janine : Parce que comment –

Mailloux : Qui va leur montrer à vivre?

Janine : Mais Pierre si –

Mailloux : C'est quand même pas les hommes.

Janine : Si on parlait de cet exemple-là, Maxime.

Maxime : Oui.

Janine : Ce que vous nous avez donné comme exemple. On parle de ça. Parce que qu'est-ce qu'on peut faire dans une situation comme ça? C'est pas clair.

Mailloux : Éduquer les gamines, Janine!

Janine : Oui, mais là –

Mailloux : Parce que là elles sont rendues à trente ans elles sont plus éduquées.

Maxime : [??] je, je suis rendu là-dessus.

Janine : Elles supposaient être éduquées là.

Maxime : J'ai une théorie là-dessus.

[...]

Maxime : Ce qui aurait pu mêler ma génération c'est Walt Disney, où ce qu'on voit le chevalier, se, aller quasiment se tuer contre le dragon pour pouvoir avoir la petite princesse.

Janine : Ça c'est dans l'inconscient universel.

Maxime : Ben dans leurs rêves féminins.

Mailloux : Vaut-elle le coup?

Maxime : Pardon?

Mailloux : Vaut-elle le coup?

Maxime : [En riant] Je l'espère en tout cas.

Janine : Maxime.

- Maxime : Une femme c'est magnifique, c'est beau, c'est, c'est gracieux.
- Mailloux : Non, non, non, non.
- Maxime : Mais tabarnouche maintenant, là, c'est comme –
- Mailloux : Non. Non. Non. Non. Arrêtez tout ça.
- Maxime : Ô moi, je trouve ça beau en tout cas.
- Mailloux : Vous avez faites une erreur. Vous avez dit « une femme ». Certaines femmes.
- Maxime : Oui.
- Mailloux : O.K.?
- Maxime : Oui, oui, oui. J'sus d'accord.
- Mailloux : On les mettra pas; il y a une chose qu'on va faire. On ne les mettra plus jamais toutes dans le même plat. Il y en a d'excellentes, mais il y en a d'autres là.
- Janine : Bon.
- Maxime : Ouais. Une question en terminant. Est-ce que les seules femmes éduquées au Québec sont, sont enfants uniques? Ça je croirais.
- Mailloux : Non.
- Maxime : Parce que c'est les seules qui auraient reçu une éducation parce qu'il y avait juste cet enfant-là à s'occuper.
- Mailloux : Pas du tout.
- Janine : Il y en a qui sont négligées. Il y en a qui sont négligées quand même.
- Mailloux : Il y a rien à voir.
- Maxime : Rien à voir aussi?
- Mailloux : Rien à voir Maxime.
- [...]
- Mario : J'ai deux enfants. C'est certain que moi j'en ai eu deux enfants, mais c'est dans le contexte [??] –
- Mailloux : Ah, vous en avez, vous en avez eu des enfants, vous?
- Mario : Oui, moi j'ai eu deux enfants, un garçon et une fille.
- Mailloux : Vous avez accouché de ça?
- Mario : Ben présentement, je suis le père, hein, on peut pas dire que je peux pas –

Mailloux : Ah bon, un petit peu de modestie. C'est comme l'autre tout à l'heure qui disait *mes* futurs enfants. Faudrait peut-être, faudrait peut-être développer un vocable, un langage un peu plus, une rhétorique un peu plus respectueuse envers les femmes qui veulent se reproduire. Faute de quoi, je pense que le un point quatre va se remettre à diminuer.

Mario : Ben probablement, y pourront pas le faire tout seul, ça veut dire –

Mailloux : Ouais.

Mario : – s'ils déterminent la présence d'un parent ou un père ou une mère –

Mailloux : Il y a une modestie.

Mario : Ça se comprend pour le côté porteuse.

Mailloux : Vous savez, c'est de la peau porter un enfant, pis l'accoucher.

Mario : Ouais.

Mailloux : Alors si on essayait, si on essayait dans, dans nos échanges verbaux, d'être, de tenir compte du fait que c'est elles qui sont, se font engrosser. C'est elles qui en bavent un coup pis qui accouchent de ça, O.K.?

Mario : Oui, je suis très conscient et je veux même dire en ondes lorsque favorablement je lève mon chapeau à toutes ces dames qui ont eu des, des enfants, là. Franchement c'est certain pour avoir vécu les deux naissances là, euh, assis à côté. Les vivent, hein? Je, je l'ai pas vécu –

Mailloux : Bon! Merci. Là vous commencez à comprendre.

Mario : Oui, oui je vous suis, je suis là-dedans.

Mailloux : Vous avez pas vécu l'accouchement, je regrette là.

Mario : [???

Janine : Mais.

Mario : C'est un langage autant au niveau par rapport au lien parent enfant [??] appartient.

Mailloux : C'est ça. Quel âge avez-vous? Quel âge avez-vous, Mario?

Mario : Moi j'ai trente-neuf ans.

Mailloux : Trente-neuf. O.K., continuez. Alors vous vouliez nous dire quoi?

Janine : Je veux dire quelque chose, Pierre.

Mailloux : Oui.

Janine : Avant, à Mario, pis à vous. J'ai eu deux enfants, pis j'ai assisté une de mes gardiennes. Elle avait, ça avait mal tourné, pis elle s'est retrouvée à l'accouchement; elle m'avait demandé de; christi, la job de père, t'accouches peut-être pas, mais, j'étais épuisée.

Mailloux : Janine.

Janine : Je vous le dis Pierre.

Mailloux : Janine.

Janine : Je vous le dis. C'est du sport.

Mailloux : Janine, Janine, Janine.

Janine : C'est sportif.

Mailloux : Là, là, non. Non.

Janine : Ben, je l'ai vécu de même.

[...]

Mailloux : Vous avez été choqué par lequel de mes propos? Je comprends plus.

Mario : Excusez-moi, c'est juste les propos où est-ce que les deux comportements de père, où ce qu'ils étaient. Oui, il fallait les mentionner, euh, au niveau de l'autobus là, que, euh, le, le père il poussait le carrosse quasiment en avant de l'autobus pour le faire écraser ou, euh.

Mailloux : Oui.

Mario : Ou un autre père qui enlevait ses enfants à la pointe d'un couteau. C'est vraiment, c'est tragique, c'est tragique là.

Janine et Mailloux : Oui.

Mario : Il y en a, il y en a énormément qui croient qui peuvent. Je crois sincèrement qu'il y en a plus sur le côté masculin que du côté féminin, mais il y en a du côté féminin. Mais ce que l'autre côté, ce qui est le côté féminin, c'est que, bon, pour la femme son atout et son travail est du côté psychologique et je comprends pas ce sont des blessures cicatricielles intérieures, et ça là, c'est que moi qui m'enrage. Euh, je pourrais travailler autant parce que je suis pas une personne qui a été violent, mais aucunement envers mes enfants, envers mon ex là, peu importe, la mère des enfants, la mère de *nos* enfants, pis, euh, j'ai aucun problème là-dessus. Aujourd'hui je me retrouve dans un contexte où est-ce que, bon –

Mailloux : Mais, il y a une chose que j'ai manqué là.

[...]

Janine : Pierre, si on prend le même exemple, mais dans, le petit gars a 25 ans. Il est plus un petit gars, c'est un homme, mais son père lui parle comme ça. Là ça pourrait, ça pourrait se concevoir.

Mailloux : Janine, Janine.

- Janine : Oui?
- Mailloux : J'aime, j'aime beaucoup tes attitudes maternelles à l'occasion.
- Janine : Non! J'essaie, Pierre –
- Mailloux : Mais, sache, sache Janine, que là, là t'es dans le gros maternage.
- Janine : Non, je, je vois pas. Je m'exclue.
- Mailloux : Je te le reproche pas. Je, je constate que le type d'intervention –
- Janine : Oui. Oui.
- Mailloux : – O.K., que tu es en train de faire là, c'est du gros maternage québécois.
- Janine : Bon, bon, un instant. Ça m'écœure, Pierre, que vous me disiez ça parce que je suis pas dans le décor, je me mets même pas dans le décor. Je vous ai posé une question; je vous ai demandé. On reprend le cas de Mario –
- Mailloux : Alors le –
- Janine : – avec un garçon.
- Mailloux : Le propos, le propos que tu tenais –
- Janine : Oui.
- Mailloux : – O.K.? Le propos que tu tenais reflète une attitude infantilisante et maternante de façon outrancière.
- Janine : Je saisis pas, parce que j'ai pas ma réponse, Pierre. Je vous ai posé une question.
- Mailloux : Ça ne se fait pas.
- Janine : Même pas à 25 ans, un échange entre un père, de, de 45, 50 ans qui parle à son fils de sa vie de père –
- Mailloux : Non, Janine. Chère Janine –
- Janine : – qui a été décevante.
- Mailloux : Janine. Chère Janine, chère Janine, je vais t'expliquer quelque chose.
- Janine : Oui? Oui?
- Mailloux : Le rôle des parents, c'est d'aider les enfants à se préparer pour la vie adulte. Et, lorsqu'un enfant est bien, est bien éduqué, c'est une démarche qu'il va faire par lui-même.
- Janine : On est d'accord là-dessus.
- Mailloux : Il aura pas besoin de sa mère et de son père pour échanger là-dessus.

- Janine : Donc, jamais ce genre de conversation-là –
- Mailloux : Non.
- Janine : – ne devrait avoir lieu. C'est ça.
- Mailloux : Quand un enfant est bien élevé on a pas ce genre de conversation-là, parce qu'on est au-delà de ça. On respecte l'intelligence de notre enfant.
- Janine : Alors où est?
- Mailloux : Et ça sera à lui, graduellement, t'sais, au gré de son évolution et de ses rencontres de prendre ses propres décisions, de les assumer et de vivre avec.
- Janine : D'accord. [??]
- Mailloux : Ah, c'est pour ça qu'on éduque les enfants.
- Janine : Oui.
- Mailloux : On éduque les enfants pour ne pas être obligé de dire « mon 'tit nenfant, à 25 ans t'sais il faudrait faire attention aux greluches, là, parce qu'il y en a des grosses méchantes. »
- Janine : Mais, il pouvait pas faire autrement que de lui dire ça à son petit gars, alors que petit gars a juste douze ans. C'est juste pour ça qu'il le disait.
- Mailloux : Comment, il pouvait pas faire autrement?
- Janine : Ben, il lui a déjà dit à son enfant. Il lui a déjà dit. « Fais bien attention, devenir un père c'est, c'est pas évident. »
- Mailloux : Il lui a dit de retarder l'échéancier.
- Janine : Entre autres.
- Mailloux : Le, le petit garçon de douze ans l'a regardé, pis s'il avait pu il lui aurait dit « écoute, le tarlais, [parape?] sacrement, pourrais-tu décriisser? » C'est ça qu'il aurait dû lui dire.
- Janine : Ben, le petit gars a juste douze ans, pis c'est peut-être ce qu'il a pensé.
- Mailloux : Aiye. [il siffle]
- Janine : Non, non, je comprends Pierre.
- [...]
- Mailloux : Infantilisation, et on va en voir de plus en plus de ça, parce qu'il y a de plus en plus d'hommes jeunes, maintenant, qui ont adopté des attitudes maternantes. Alors, oui, à 25 ans, le scénario que tu as soumis malheureusement va se produire.
- Janine : Alors.

Mailloux : Parce que le père qui a joué à la mère, en général fait un très mauvais père. Ah, 'garde donc ça! Hein?

Janine : Comme la mère qui essaie de remplacer le père ne peut pas.

Mailloux : Alors, là, les bonnes femmes accouchez, pis les hommes, t'sais, laissez-les tranquilles. Faites-les pas accoucher, là. Être témoin de, d'un événement, pis être impliqué dedans, pis accoucher avec c'est pas pareil.

Janine : C'est deux expériences totalement différentes.

Mailloux : Oui.

Janine : C'est ça. Ben je suis contente de l'avoir posé ma question, Pierre, même si vous l'avez très mal reçue.

Mailloux : Janine.

Janine : Je suis très heureuse, parce que ça permet de préciser.

[...]

Johanne : Avant de parler sur les enfants, euh, j'aimerais dire que je suis la seule à t'avoir remercié en ondes sur les propos que tous les gens n'avaient pas la même valeur, euh, à l'époque je t'avais dit merci parce que, parce que, est-ce que j'ai le droit de dire pourquoi?

Mailloux : Vous savez, on a beaucoup de latitude dans notre tribune. Allez-y.

Johanne : O.K., bon, ben, parce que moi j'ai longtemps cru que tout le monde était égal. J'ai un frère qui a douze ans plus que moi qui est déficient intellectuel.

Mailloux : Oui.

Johanne : Pis, moi je me croyais vraiment méchante de réussir.

Janine et Mailloux : Oui.

Johanne : Pis une fois, une fois, dans un élan de bonté ma mère elle m'a dit que ce garçon-là, mettons Georges, euh, ce gars-là c'était son meilleur de, de, c'était son meilleur enfant.

Mailloux : Ouais.

Johanne : Je pourrais vous dire qu'elle m'a vraiment fait de la peine, malgré la compassion que j'avais pour ma mère.

Mailloux : Ouais.

Johanne : Ça m'a faite de quoi.

Janine : Oui.

Mailloux : Commentaire idiot.

- Johanne : Oui, pis pour équivaloir –
- Mailloux : Alors, on élève, on élève jamais quelqu'un en abaissant les autres.
- Johanne : [?] c'est vrai.
- Mailloux : Et, je regrette et je réitère mes propos, les êtres humains n'ont pas la même valeur.
- Johanne : Je te remercie, Pierre.
- Mailloux : Et je suis très à l'aise avec ça et il y a personne qui va me faire changer d'idée. Vous pouvez m'exclure des ondes, vous pouvez me rayer du collège des médecins, mais jamais vous me ferez taire.
- Johanne : Mais –
- Mailloux : Qui que vous soyez.
- Johanne : Je te remercie sincèrement pour moi, puis même au point que je pourrais vraiment donner mon vrai nom.
- Mailloux : Non, non. Non, non. Non, Non. Non.
- Johanne : Parce que vraiment tu m'as faite un extrême bien quand tu l'as dit.
- Janine : Bon.
- Johanne : Parce que je te dis, moi je –
- Mailloux : Bon, ben, écoutez, le but était simplement d'exprimer ce que je pensais. Je ne croyais pas que ça ferait tant de bien à une personne, mais vous en témoignez, je vous crois, alors allons-y gaiement.
- Johanne : Moi je me détruisais pour équivaloir mon frère, pis ça m'a, je me suis vraiment détruit.
- Janine : Mais oui.
- Johanne : Vraiment.
- Janine : C'est juste adulte que vous avez été capable de comprendre.
- Johanne : Pardon?
- Janine : C'est seulement adulte –
- Johanne : Oui.
- Janine : – que vous avez été capable de cheminer là-dedans, là.
- Johanne : Oui, pis même que je te dirais que c'est avec les propos de Pierre que j'ai pu réfléchir et à ce concept et à ma valeur.
- Janine : Oui.

Johanne : Parce qu'avant, sinon, je, le, le couvercle que je devais mettre sur moi pour m'étouffer, euh, je pourrais pas dire à quel point que je me détruisais.

Janine : Oui.

Mailloux : Vous savez, j'ai reçu un blâme du CRTC.

Johanne : Oui, c'est pourquoi que –

Mailloux : Concernant ça, concernant les propos que j'ai tenus là sur l'annonce qui avait passé à CBC un matin, où on essayait de nous faire à croire qu'une jeune femme de 21 ans atteinte de mongolisme était de valeur égale à trois belles jeunes femmes du même âge de niveau universitaire.

Johanne : Hmn, hmn.

Mailloux : C'était de la grosse maudite bullshit.

Johanne : Hmn, hmn.

Mailloux : Et jamais on élèvera quelqu'un en abaissant trois autres personnes.

Johanne : Merci.

Mailloux : Ça ne passe pas.

Johanne : Vraiment pour ça, Pierre, là –

Mailloux : Un an-, un an-, euh, quelqu'un, un être humain atteint de mongolisme n'a pas et n'aura jamais la même valeur qu'une personne qui est douée.

Johanne : Hmn, hmn.

Mailloux : Alors, CRTC, mon œil et via l'anus, c'est-tu clair?

Janine : Alors, Johanne on va aller dans notre sujet, si vous voulez bien.

Johanne : Moi, j'ai pas faite, j'ai pas faite d'enfants, parce que je voulais jamais être à la merci de, euh, par une, par une autre personne, pis je voulais pas être avec des, en plus à, à avoir des responsabilités et être à la merci de quelqu'un d'autre. Puis un moment donné, t'sais, j'étais pas éduquée quand je me suis unie avec mon conjoint, je l'étais pas. Je me suis vraiment élevé moi-même, vraiment.

Mailloux : Oui, votre mère était occupée avec le déficient intellectuel.

Johanne : Ô oui, pis ben des affaires.

Mailloux : Ouais.

Johanne : Ô oui.

Janine : Et autres dossiers aussi?

Johanne : Ô, oui, oui.

- Mailloux : Comme quoi?
- Johanne : Ô oui, chez nous c'est lourd. Puis, euh –
- Mailloux : Ben quoi d'autre, votre mère était occupée, était occupée avec le débile, pis avec quoi d'autre?
- Johanne : Ô, mon père, euh ...
- Mailloux : [En riant] Qui était pas mieux.
- Johanne : Non, ô non, chez nous c'est vraiment lourd.
- Mailloux : O.K., O.K., continuez. On a compris.
- Johanne : La liste ça ce serait vraiment trop longue et trop, euh, trop personnelle, là.
- Mailloux : O.K., O.K.
- Janine : Vous voulez pas aller là-dedans, c'est bien correct.
- Johanne : Non. Non. Puis, euh, ...
- Janine : Mais, tout ça fait que vous avez décidé, de, vous de pas avoir d'enfants.
- [...]
- Mailloux : Parce que Janine, tout à l'heure, au début de l'émission j'ai mentionné, euh, t'as mentionné, nous avons mentionné les pressions de la famille, tous les deux, là.
- Janine : Oui, oui.
- Mailloux : On a mentionné, euh, pression négative venant de la famille, de la génération précédente.
- Janine : Oui.
- Mailloux : Et Johanne illustre bien ce point-là. Il y a beaucoup de mères, euh, de la génération précédente qui n'ont pas d'allure et qui influencent négativement la reproduction de femmes, souvent qui auraient été d'excellentes mères.
- Janine : Oui.
- Mailloux : Et ça c'est tragique.
- Johanne : Je suis pas sûre si je comprends ce que tu veux dire, parce que j'ai pas écouté le début de l'émission.
- Mailloux : Ouais, ben c'est, on avait mentionné ça, des c'est que votre expérience personnelle, O.K., c'est, ça arrive dans beaucoup de, beaucoup de familles.
- Johanne : O.K.

Mailloux : OÙ la mère a carrément pas de bons sens, pis sa fille ne voudra pas de bébés parce que sa mère c'est une maudite cinglée.

Janine : Oui.

Johanne : Mais ça veut-tu dire je j'aurais peut-être pas été une mauvaise mère?

Mailloux : C'est en plein ça que je veux dire. [J et Mailloux rient]

Johanne : C'est vrai? T'es ben fin.

Johanne : T'es vraiment fin, Pierre. Moi, ça fait plusieurs fois que j'appelle, hein, t'as toujours été gentleman avec moi. Je te remercie tellement là.

[...]

Mailloux : Vois-tu Janine, ça là, il y a quelque chose qui se passe dans notre société. C'est que je crains que parmi les femmes, ce soient les moins bons éléments qui ont, qui ont le plus tendance à se reproduire et les meilleures femmes qui sont le plus dissuadées à l'heure actuelle.

Janine : Peut-être que les meilleures femmes, Pierre, raisonnent et conscientisent un paquet d'affaires.

Mailloux : Oui.

Janine : Alors que les autres vont pas plus loin que leur nez. Ça pourrait être la différence entre les deux.

Mailloux : Et ça sur le plan génétique, ce que je viens de mentionner, n'est pas chic, si tel est le cas. Ce n'est pas chic.

Janine : Parce que tu peux –

Mailloux : O.K., la tribu?

[...]

Janine : Mais, ici, là, comme Sabrina.

Mailloux : Oui.

Janine : Elle regarde ça comme si c'était une montagne les enfants.

Mailloux : Tout croche, mal éduquée.

Janine : Mais c'est –

Mailloux : Non, ben, c'est une fille. Écoute, as-tu déjà vu une femme bien éduquée au Québec?

Janine : Il y en a, Pierre.

Mailloux : Non, non, non, non.

Janine : Il y en a qui peuvent avancer, Pierre, si vous, si vous les étiquetez comme ça chaque fois.

Mailloux : Non, non, c'est tellement rare. Non, c'est tellement rare que ç'en est même pas drôle. Il y a vraiment, il y a, il y a; il y a une révolution à faire, une révolution, rien de moins qu'une révolution à faire dans les attitudes éducatives au Québec.

Janine : C'est, on a constaté –

Mailloux : Même pas une évolution, ça ira pas assez vite.

Janine : Vous dites une révolution. Bon, les femmes –

Mailloux : Ah, il y a tellement de changements à faire que ç'en est même pas drôle.

Janine : Parce que ça a bougé énormément, pis on dirait que c'est pas ajusté.

Mailloux : Comment ça a bougé? Il y a rien qui a bougé.

Janine : Ça a bougé.

Mailloux : Ce que j'essaie de te dire c'est qu'il y a rien qui a bougé.

Janine : Au niveau –

Mailloux : On récolte toutes les tares de ceux qui nous ont précédés.

Janine : Extérieurement, Pierre, ça a bougé. Correct?

Mailloux : Ben extérieurement –

Janine : Beaucoup de femmes qui sont instruites. Beaucoup de femmes ont des gros diplômes.

Mailloux : Ben oui, mais l'éducation a rien à voir avec les connaissances.

Janine : Mais ça donne, tu vois les choses –

Mailloux : Voyons, depuis quand est-ce que l'édu- les, le, l'instruction influence les attitudes? Depuis quand que la, la connaissance influence l'attitude? Pas du tout.

Janine : C'est ce qu'on a cru. C'est ce qu'on a cru. On a pensé révolutionner le Québec avec les études.

Mailloux : Ben oui, un vieux, mais écoute, un universitaire [???] pis regarde toutes les scandales du monde qui, qui sont extrêmement instruits, pis c'est des voleurs.

Janine : Mais c'est –

Mailloux : C'est des bandits.

Janine : C'est le constat qu'on est à même de faire aujourd'hui, Pierre.

Mailloux : Ben oui, Janine, connaissance, attitudes, ça rien à voir.

Janine : Alors, pour cette, cette jeune femme-là, qui regarde ça comme étant une montagne; carrière et élever des enfants, alors qu'elle aurait le goût de rester à cent pourcent avec les enfants –

Mailloux : Les deux sont facilement compatibles, Pas de problème, là.

Janine : Alors, vous lui dites ça?

Mailloux : Ben voyons!

Janine : Mais il faut qu'elle réfléchisse, par exemple, à ses capacités à elle.

Mailloux : Non. Non, il faut qu'elle regarde d'où elle vient.

Janine : O.K., bonne réponse [elle rit].

[...]

Mailloux : Il y a une affaire. Quand Mailloux dit que le Québec est à demi civilisé, peut-être aurait-il raison.

Julie : [En riant] Ben des fois, oui.

Mailloux : Quand tu regardes des affaires comme ça. Oui, mais c'est rare. Une fois pendant dix ans on a un taré qui tue un bébé au Québec. Alors continuez.

Julie : Il y en a, il y en a plusieurs tarés.

Mailloux : Oui, oui, oui, il y en a un maudit paquet, aiye. Tout le monde est pas taré, mais reconnaissons, reconnaissons humblement, que notre société, avant de se prétendre civilisée par rapport aux Africains, on pourrait, je pense qu'on pourrait y aller un peu plus modestement, pis dire ben peut-être qu'on est un peu plus civilisés que certaines tribus d'Amérique du Sud ou d'Afrique, mais allons-y pas trop gaiement, au niveau de la civilisation.

Janine : Oiye, oiye.

Mailloux : Continuez.

[...]

Mailloux : Julie, avez-vous eu de la difficulté à trouver le deuxième?

Julie : Ben non.

Mailloux : Ça vous a pris combien de temps avant de vous dégotter une guenille?

[Janine rit]

Julie : Euh, une couple mois, là.

Mailloux : Deux mois?

Julie : Deux, trois mois peut-être.

Mailloux : Deux, trois mois, pis touse! Envoie, envoie la guenille, viens ici.

Julie : Ben oui, c'est ça.

Mailloux : Ça prend pas plus de temps. Alors ça nous indique au moins une chose, c'est qu'une femme qui veut une guenille au Québec, un homme guenille, là, une lavette.

Julie : Il y en a en masse.

Mailloux : Et, il y en a beaucoup, beaucoup, beaucoup. [Julie rit] Pis, deux mois, vous êtes généreuse, parce que vous m'auriez dit trois semaines, pis je vous aurais cru [en riant]. Il y en a tellement de cette race-là, là. Et ils sont tous rendus sur la petite, pis ils sont aux p'tits joints. Aiye c'était-tu un picoleux pis aux p'tits joints?

Julie : Non. Non, non, pas le deuxième.

Mailloux : Ah non?

Julie : Le premier oui, mais pas le deuxième.

Janine : Bon alors il y avait une –

Mailloux : Le premier. [???

Janine : Il y avait une légère amélioration.

[...]

Janine : Pierre, je vais, un exemple. Un, un beau bonhomme, un beau bonhomme dans la trentaine et lui ça avait toujours été clair : jamais il aurait d'enfants. Jamais. Ces parents étaient, son père était alcoolique, était incapable de les faire vivre, pis tout ça. Lui il s'en était bien tiré, cours universitaires, tout ça, –

Mailloux : Oui.

Janine : – mais c'était impossible pour lui d'imaginer avoir un enfant et risquer que cet enfant-là souffre. C'était –

Mailloux : Bon, là, j'ai, j'ai l'impression qu'on va, on va, on va essayer d'arrêter de faire accoucher les hommes. Parce que il y a une différence entre avoir un enfant pour une femme, pis avoir un enfant pour un homme.

Janine : Ben, oui.

Mailloux : C'est pas du tout la même chose.

Janine : Il y a une différence. Mais ce gars-là disait ça pareille –

Mailloux : On parle, on parle, là tu viens de parler d'un homme comme c'était un homme qui allait se faire engrosser pis qu'il allait accoucher. Je regrette, ça marche pas comme ça la réalité masculine. On est en train de fausser la réalité masculine dans notre discours, là. Ça, ça marche pas patente.

Janine : Mais cet homme –

Mailloux : On est en train d'équivaloir; on prend un discours de femme, puis on le transpose ces hommes, pis là on parle des hommes comme si c'était des femmes. Ça, ça marche pas. C'est pas comme ça que ça, ça ne reflète pas la réalité masculine, Janine, j'ai l'impression.

Janine : Bon, O.K., O.K., ben si je reçois les propos cette, de cette personne-là. Il voulait pas se reproduire. On va dire ça, là, c'était clair. Si je dis ça de même, ça-tu un sens, là?

Mailloux : Non, ça marche pas tout à fait parce que l'homme ne se reproduit pas.

Janine : Mais, il se reproduit.

Mailloux : Non, c'est la femme qui se reproduit.

Janine : Mais l'homme en semant, je sais pas, quand même –

Mailloux : Non, non, mais fuck la semence, là.

Janine : Mais il voulait pas.

Mailloux : Ça c'est une quantité négligeable.

Janine : Expliquez. Comme un homme pourrait expliquer ça.

Mailloux : C'est que –

Janine : Le désir, le non désir –

Mailloux : La reproduction masculine –

Janine : – d'avoir un enfant.

Mailloux : La reproduction masculine implique nécessairement le rapprochement avec une femme. C'est très différent la reproduction féminine de, de, du, de l'instinct de reproduction masculin. C'est pas pareil, mais pas du tout.

Janine : O.K., l'instinct de la reproduction. O.K.

Mailloux : Puis là, je suis en train. Il m'est venu un flash en t'écoutant. C'est pas un reproche que je te fais là, tu, tu reflètes, tu t'exprimes comme on s'exprime au Québec, et je crains que cette façon de s'exprimer là est une transposition intégrale d'une pro-, d'une situation féminine sur les hommes, occultant ainsi la réalité masculine.

Janine : O.K.

Mailloux : En tout cas –

Janine : Non, c'est possible Pierre.

Mailloux : Non, c'est la réflexion que je te fais, Janine. Elle vaut ce qu'elle vaut, là.

Janine : Mais –

Mailloux : C'est un flash qui m'est venu comme ça.

Janine : Vous me faites m'interroger. Parce que je me dis, qu'est-ce qui m'a exactement dit? Les enfants l'intéressaient pas. Il en voulait pas dans son entourage. Ça peut-être été plus ça.

Mailloux : Mais non quand on dit –

Janine : Mais non, mais, Pierre, je vous dis ça.

Mailloux : T'sais les enfants –

Janine : Oui?

Mailloux : Les enfants, ça m'intéresse pas les enfants ben gros, pis, je, t'sais. C'est pas, c'est pas ça, mais les bonnes femmes, une femme qui a de l'allure m'intéresse. T'sais, le, la reproduction masculine c'est pas la même chose, pis le gars qui a été mal élevé, mal éduqué –

Janine : Oui, oui.

Mailloux : – souvent, ils vont utiliser les enfants comme subterfuge pour ne pas se rapprocher d'une femme. C'est que le type qui a été traumatisé par sa mère, il a un maudit problème à s'accoupler.

Janine : Oui, mais ça va même jusqu'à –

Mailloux : C'est pas pareil, là.

Janine : – ça va même jusqu'à l'acte de, sexuel.

Mailloux : Ben oui!

Janine : Bon, c'est même pas, on parle même plus de reproduction, là.

Mailloux : Ben oui, c'est pas pareil.

Janine : Même au point de départ, il y a un problème.

Mailloux : T'sais, il a le sens des responsabilités. Ça me tente-tu d'être pourvoyeur? Le, le, le mâle est pas tout à fait, là il y a, il y a, il y a un discours de bonne femme qui prévaut, O.K.? Le discours dominant au Québec c'est un discours féminin.

Janine : Bon.

Mailloux : Bon. C'est ben de valeur, vous m'enlèverez pas ça de la tête de personne, là.

Janine : Mais, c'est ben correct, mais comment?

Mailloux : C'est que la société elle est matriarcale, les attitudes sont féminines, le discours est féminin. On applique, on applique les patentés de femmes aux hommes, pis va avec la galère. Mois, je vous dis, écoutez –

Janine : Comment un homme –?

Mailloux : – êtes-vous certains que, que c'est correct tout ça, là?

Janine : Mais comment un homme va exprimer le fait que, là Pierre vous allez me pardonner les mots, je suis pas un homme. Comment un homme va manifester que la paternité ça l'intéresse pas? Il va –

Mailloux : D'abord, chère Janine –

Janine : Il va le dire? Il va se faire vasectomiser?

Mailloux : D'abord, la paternité, là, c'est quoi? Vois-tu, on discute de quelque chose qu'on a jamais définie, pis qu'on ose même pas définir. Alors, la paternité c'est rendu materner des bébés. C'est, c'est pas ça paterner, là. Et là, les hommes, les, les roses, eux-autres les hommes roses ils s'imaginent que, ils jouent le rôle de père parce qu'ils prennent le bébé, pis ils lui passent la suce, pis ils promènent les carrosses comme en Norvège. Aiye, les boys, pas ça paterner, là, vous êtes pas dedans pas en toute là. Là, vous êtes utilisés, mes petits cons, vous êtes utilisés comme substituts maternels à des femmes incompetentes sur le plan maternel.

Janine : Mais un homme –

Mailloux : La réalité c'est ça.

Janine : Mais, un homme qui est avec une femme qui est maternelle, qui joue son rôle convenablement, on dit quoi là? Puis lui aussi, c'est, c'est un bon père. Il paterne? Il va-tu paterner? Quand, quand on dit là –?

Mailloux : Comment tu peux, comment tu peux jouer un rôle de support, un rôle de soutien alors que on t'a laissé tomber, pis on t'a abandonné quand t'étais jeune? Ça, ça serait peut-être déjà, j'ai l'impression, progresser un petit peu dans notre réflexion. Comme homme, là. Je parle pas d'une femme là, c'est une autre affaire, mais comme homme là.

Janine : Oui, oui. Mais –

Mailloux : T'sais, parce que –

Janine : [?] son père –

Mailloux : – le rôle de père c'est d'abord et avant tout un rôle de soutien, un rôle secondaire. Important, mais c'est un deuxième rôle, c'est pas le rôle premier. Pis, là, pour valoriser les pères on les fait accoucher. Mon enfant, pis mon bébé, pis là le midget là, le midget il, il a brassé *son* bébé. Hey, hey, whoa, whoa, 'tends moment la gang. Pis j'entends les journalistes; j'entendais ça hier soir. J'étais gêné, aiye, ils nous le montraient le midget, monsieur entre deux hommes, O.K.? Pis 'tit casque, 'tit casque là on nous disait 'tit casque a tué, il a brassé *son* bébé, il a tué *son* bébé, aiye, whoa, whoa, whoa. Arrêtez en quelque part la gang.

Janine : Bon.

Mailloux : Là, là, votre, votre discours féminin ça marche plus. Arrêtez en quelque part.

Janine : Bon, alors comment un homme va exprimer ça? T'sais –

Mailloux : Différemment. Pis, je le sais pas parce que là on parle de paternité pis on s'est jamais demandé collectivement, on a jamais défini ce que c'était que la paternité en

2006 au Québec. On a dit, il y a une gang de bonnes femmes qui ont dit le, le rôle de père, t'accouches à l'accouche-, à l'accouchement, tu coupes le cordon, pis tu prends le premier le bébé dans tes bras, pis ensuite tu t'apprends à lui donner la bouteille.

Janine : Bon ça, ça date des –

Mailloux : Pis à changer sa couche.

Janine : Ça date des années '60, '70, ça.

Mailloux : Ô, euh, '80, '80 quelque, là.

Janine : Bon.

Mailloux : C'est récent.

Janine : O.K., alors –

Mailloux : Fait que là on a à dos, les bonnes femmes ont décidé, vous autres les hommes dorénavant c'est ça et puis, euh, vous prenez, moi je prends les premiers trois mois du congé de maladie, toi tu prends les trois mois suivants, t'as pas un mot à dire, ferme ta gueule, pousse le carrosse.

Janine : Mais qu'est-ce que les hommes ont à dire? Il va peut-être falloir ouvrir là, là-dessus. Qu'est-ce que les hommes ont à dire par rapport –

Mailloux : Ben c'est ça.

Janine : – à ça?

Mailloux : Ben là, tu dis, tu viens de dire un gros mot : « les hommes ». Pour avoir une opinion masculine, il faut d'abord être un homme. Ôooo.

Janine : Bon.

Mailloux : Y a-t-il, quel est le pourcentage d'individus masculins qui sont des hommes au Québec? Moi sait pas.

Janine : Il y en a qui ont l'air en tout cas; physiquement ils ont l'air.

Mailloux : Oui, mais ...

Janine : Je comprends ce que vous dites.

Mailloux : Psychologiquement?

Janine : Je comprends ce que vous dites.

[...]

Mailloux : Vous les gonzesses la fin de semaine, là. Pression dans les tuyaux, qu'est-ce qu'on fait avec ça, on se masturbe?

Steve : Ben, on a pas ben ben le choix, sinon ben tu paies, pis, euh, t'as la paix.

- Mailloux : Ah, de temps en temps on paie pour vider les tuyaux.
- [Janine rit]
- Steve : Ouais, c'est ça, c'est ça.
- Mailloux : Qu'est-ce vous voulez dire par là, on paie là, vous allez où?
- Steve : Ben, euh, je prends des petites annonces. Les pages, 'garde, sont, sont déjà bien identifiées, hein.
- Mailloux : Ben non, mais expliquez-moi. Je sais pas. Je connais pas ça là.
- Steve : Non, ben pour vous dire.
- Mailloux : Vous faites quoi?
- Steve : Tu regardes une page, tu regardes, euh, « rencontres », pis, euh, paies cent piasses, pis viens t'en chez nous, pis, euh, au bout d'une demi-heure, euh, r'habille-toi, va-t'en, pis toute est faite.
- Mailloux : Service à domicile?
- Steve : À domicile.
- Mailloux : Pour cent piasses?
- Steve : Pour cent piasses.
- Mailloux : Une demi-heure?
- Steve : Une demi-heure, ben, une demi-heure, le temps que tu viennes finalement là.
- Mailloux : O.K. O.K. Correct, j'ai compris. Continuez.
- Steve : Bon, O.K., mais, ça n'empêche pas que le fait, je parle avec des, des, des, des femmes de mon, de mon âge, pis ils ont pas d'enfants. Pis on entend dire souvent, Ô les femmes sont aux enfants, les femmes veulent avoir des kids, pis bon. Ceux qui ont 35, 36, 37 ans, ceux qui en ont pas, va pas y parler parce que y en veulent pas. Moi, dans ma catégorie d'amis que je suis.
- Janine : Oui.
- Steve : Ils en veulent pas d'enfants. Ils sont biens avec leur liberté. Soit que leurs carrières sont débutées ou ils sont en plein dedans, euh, ils ont les fins de semaine à eux-mêmes, leurs soirs, ils ont pas de chum ou ils en ont, ça c'est à leur guise. Mais les enfants, parle-lui pas de, d'enfants à 35 ans. On oublie ça.
- Mailloux : Mais vous, là, quand vous avez de la pression dans les tuyaux, payez une femme, pis elle vient vous soulager, une suce ou n'importe quoi, à la maison pour cent piasses.
- Steve : Ouais.

Mailloux : Mais les femmes, là, les femmes qui sont dans le même, le même âge que vous, là, pis dans la même situation, ils font quoi quand ils ont envie de sexe?

Steve : Je présume, moi, qui vont dans les, dans les clubs. Je présume qu'ils vont dans un club.

Mailloux : Dans un club?

Steve : Ben, je sais pas, dans un bar à [?] ou whatever. Je sais pas, je vas pas dans, dans les bars, je vas dans les 5 à 7, là bon, euh, c'est pas là qu'on –

Mailloux : Ouais?

Steve : – qu'on fait le, le ...

Janine : Les bars de rencontres. Est-ce que c'est plus facile? Ben, on sait pas.

Steve : Ben, je présume, je sais pas, mais en tout cas moé, euh, pis je le sais donc, on jasait de ça avec, euh, la semaine passée, la fin de semaine passée avec une de mes bonnes amies. Aiye, ça fait trois ans qu'elle s'est pas faite, euh, ramoner si on peut dire ça, là.

Mailloux : Ouais.

Steve : Je veux dire ça pas l'air à la déranger, pas en toute. Pis bon.

Mailloux : Ils, ils ont pas, ils ont pas l'équivalent de la pression dans les tuyaux, hein?

Steve : Je pense que non.

Mailloux : O.K.

Steve : Je pense que non, pis ils ont pas des –

Mailloux : Ils ont pas besoin de se faire ramoner régulièrement.

Steve : Ouais, en tout cas, si on parle avec des gars, les gars entre sept, huit gars, oui on en parle, mais, euh, entre sept, huit femmes, euh. Ils vont parler de, de sexe ça c'est ben sûr, mais de là, de faire ramoner le même soir, j'sus pas certain.

Janine : Elles peuvent avoir, elles peuvent avoir des aventures quand même, là. Elles peuvent avoir des aventures sans payer quelqu'un.

Steve : Sont plus discrètes là-dessous. Sont plus discrètes [?].

Janine : Peut-être, oui, peut-être vous avez raison.

Steve : Oui.

Janine : Oui.

Mailloux : En tout cas vous dans votre, euh, comme celle à qui vous avez parlé ça faisait trois ans sans être ramonée.

Steve : Ouais.

- Mailloux : O.K.
- Steve : Puis, c'était ben correct, pis là –
- Mailloux : Puis, vous le, le plus longtemps sans vous faire, euh, vider tuyaux, c'est à peu près combien?
- Steve : Mon Dieu, euh ...
- Mailloux : Non, non, mon Dieu, là [??]. Appelez « mon Pierre », mais pas « mon Dieu ».
- Steve : Non, non, non. Mais, écoute, la question, euh, je sais pas, le plus longtemps, écoute, je suppose ç'a peut-être été, euh, un mois et demi.
- Mailloux : Un mois et demi?
- Steve : Un mois et demi, deux mois.
- Mailloux : O.K., ça c'est votre gros max.
- Steve : Mon gros max, oui, oui, oui.
- Mailloux : Après ça, là, faut, faut vider ça.
- Steve : Ah ben là, c'est rendu que quand tu lâches un call, là, il faut que tu sois vraiment accoté, euh, au pied du mur, que ça fait longtemps que t'as pas sorti, ça fait deux trois semaines que t'as pas, t'as pas été veiller, pis là, bon ben.
- Mailloux : O.K.
- Steve : Ça prend ce que ça prend, là.
- Mailloux : Ô, oui, oui, oui.
- Janine : Mais en tout cas au stade où vous en êtes, vous décidez là –
- Steve : Ô non –
- Janine : – peu importe la femme que vous rencontrerez, vous voulez pas d'enfants, C'est trop tard. Votre liberté est trop bonne.
- Steve : J'ai rencontré des femmes qui avaient des enfants, puis, euh, regarde, ça me tente pas, pantoute.
- Janine : Bon.
- Steve : Pantoute.
- Janine : C'est clair.
- Steve : Huit, neuf, dix ans, ils sont ben, ils sont ben fins, les, les kids, pis bon, bon ben, 'garde, j'veux dire quand c'est pas les tiens, première des choses, euh, vas-tu y donner une claque en arrière de la, t'sais j'veux dire, parce que il a pas faite, tel, tel, tel truc, ou bon,

euh. Pour l'éduquer, comme vous dites, c'est bien là. Un moment donné, euh, c'est pas juste par la parole. Moi je crois qu'une claque aux fesses un moment donné ça met les idées d'aplomb. Mais, là, c'est pas les tiens, ben tu vas pas les frapper. Là un moment donné, l'ex est rentre en ligne de compte avec ça, pis ô non, non, non. C'est aussi bien de pas en avoir.

Mailloux : Vous avez seulement 36 ans?

Steve : Oui.

Mailloux : Avez-vous été élevé à coups de claques?

Steve : Non.

Mailloux : Ben là je comprends pas.

Steve : Ben j'veux dire moi quand c'est blanc c'est blanc, quand c'est noir c'est noir, c'est pas gris foncé c'est pas gris pâle. J'veux dire, euh, ils garochent des autos, ce, des, des roches, euh, sur une vitre de char, ben tu vas faire une fois. Deux fois 'garde là. La troisième fois ça passe pas là. Pis on s'est entendu, un moment donné il faut que tu aies, euh, sans dire une main ferme, ou il faut que t'aies une certaine –

Mailloux : Mais comment se fait-il, si vous avez pas reçu de claques, que vous considérez ça comme un droit que vous devez avoir de frapper votre enfant?

Steve : Quand je regarde moi, que je m'en va magasiner ou que je va au resto, quelque chose de même, pis je vois un kid que tu, t'es en train de manger tranquillement, pis que regarde, là, c'est un [?]. Dans le bon langage on dit que c'est un petit monstre, là. Ils virailent en l'entour de toé. Ça crie, ça pleure, ça fait toute les temps, pis les parents sont là, ils les regardent. Pis, bon ça fait peut-être « arrête là, euh, Jean-Alexandre, arrête là, faut pas que tu cries. » Non, non, non, 'garde là, un moment donné là, tu le poignes, tu l'assis, pis reste là mon homme. C'est, quand t'es en public c'est de même que ça se passe.

Mailloux : Oui mais là, il y a pas de claque encore. J'attends la claque moi.

Steve : Il y a pas eu de claque. Ô, non, non. Ben une claque, t'sais une claque aux fesses, là, je l'sais pas, mais je connais des gens qui en ont eues, pis ils sont pas morts de ça.

Mailloux : Ah, mais vous?

Steve : Moi, j'en ai pas eues.

Mailloux : Mais comment ça se fait que vous avez pas eu de claques?

Steve : Ah, parce que j'avais pas en avoir.

Mailloux : Arrêtez donc.

Steve : Ben.

Mailloux : Et ben. O.K.

[...]

Mélanie : Euh, je vous avais déjà appelé il y a environ un mois je crois, euh on avait

parlé, le sujet je crois que c'était, euh, bon ce que moi je vous ai parlé d'abandon maternel et puis des conséquences néfastes que ça avait eu sur moi.

Mailloux : Hmn, hmn.

Mélanie : Sur mon développement personnel.

Mailloux : Hmn, hmn.

Mélanie : Et puis, euh, vous m'avez laissé sur une piste de réflexion et tout ça. Pis euh, j'ai réfléchi beaucoup et c'est pour ça que le sujet du jour m'interpelle aujourd'hui parce que à la suite, bon, de, de l'abandon de ma mère quand j'étais jeune et puis, euh, de la vie difficile que j'ai eue avec mon père, euh, j'ai, j'ai une peur incroyable d'avoir des enfants.

Mailloux : Hmn, hmn.

Mélanie : Euh, pour la simple et bonne raison que, euh, je me sens hypothéquée.

Mailloux : Hmn, hmn.

Mélanie : Et puis, euh, j'ai peur de pas avoir qu'est-ce que ça prend côté affectif pour donner à un enfant.

Mailloux : Hmn, hmn.

Mélanie : Puis, euh, parce que pour le reste, bon, j'suis une personne très fonctionnelle, euh, je constate que je suis aussi très intelligente, je me débrouille très bien dans la vie, mais c'est plus au niveau affectif que, les carences que je connais puis –

Mailloux : Qu'est-ce que vous voulez dire, au niveau affectif?

Mélanie : Qu'est-ce que je veux dire?

Mailloux : Oui.

Mélanie : Ben, euh, j'ai un gros vide à la suite, de, de, ben, à la suite de, parce que j'ai pas eu ma mère quand j'étais jeune, donc j'ai ressenti un grand abandon de ce côté-là. Et puis, euh, je ressens comme un vide au niveau, euhm. Mais vous avez déjà dit ça m'avait beaucoup marquée. Vous avez dit que la pire chose qu'on peut faire à un enfant c'est de lui enlever, euh, sa mère.

Mailloux : Ouais.

Mélanie : Ça m'avait énormément marquée parce que je me suis dit enfin quelqu'un qui comprend la tragédie que ça peut causer.

Mailloux : Ouais.

Mélanie : Pis, euh, je le comprends, pis –

Mailloux : C'est, c'est bizarre, Mélanie, que ça vienne de la bouche d'un homme, hein?

Mélanie : Oui.

Mailloux : J'aurais nettement préféré qu'une femme dise ça. Que des femmes se lèvent et parlent du rôle essentiel et déterminant –

Mélanie : Ouais.

Mailloux : – du rôle maternel. J'aurais aimé que ça vienne de la bouche d'une femme, mais j'suis pas une femme moi, là, là.

Mélanie : Non, non, mais j'ai trouvé [???

Mailloux : Mais comme il y a pas une femme qui se lève pour le dire, pour dire écoutez c'est un rôle, c'est pas juste un rôle important c'est un rôle déterminant.

Mélanie : Fondamental.

Mailloux : C'est un rôle, Oui. C'est un rôle qui va faire en sorte que ça peut modifier le parcours de vie d'un être humain.

Janine : On ne revalorise pas le rôle de la mère, Pierre, depuis trente ans, depuis trente ans.

Mélanie : [?] moi les hommes [?].

Mailloux : Ça doit venir de la bouche d'un homme. Ça fait assez pic pic t'sais. C'est pas mon style là, j'suis pas, je pas un être rose.

Mélanie : Moi j'aime pas les hommes qui se valorisent en disant, euh, « Ô moi j'ai élevé ma fille tout seul, j'ai joué les deux rôles ». C'est absolument faux.

Mailloux : Aiye.

Mélanie : On peut pas jouer les deux rôles.

Mailloux : Exactement.

Mélanie : C'est absolument impossible; c'est de la bouillie pour les chats; et ça marche pas.

Mailloux : C'est exactement. Vous faites bien de le dire, Mélanie.

Mélanie : Ça, ça marche pas, ça marche pas. C'est, c'est, même un très bon père ne pourra jamais combler le manque laissé par une mère absente.

Mailloux : Jamais. Jamais.

Mélanie : Fait que ...

Mailloux : Ça marche pas, pantoute.

Janine : Ni, ni une mère –

Mailloux : Y a beau être rose, pis être moumoune.

Janine : Mais ni une mère jouer le rôle du père. C'est impossible.

- Mailloux : Ô, non, mais Janine, on parle pas de la même chose.
- Janine : Mais plus tard.
- Mailloux : Là on est en, on vient de changer le registre.
- Janine : Ouais.
- Mailloux : On vient de changer de registre.
- Janine : Dans la petite enfance c'est vraiment la mère.
- Mailloux : On est pas dans le même registre.
- Janine : Hmn.
- Mailloux : Vous avez quel âge, Mélanie?
- Mélanie : Trente et un.
- Mailloux : Trente et un ans.
- [...]
- Janine : Vous êtes consciente de plein d'affaires. Vous n'en avez même pas porté un.
- Mélanie : Non.
- Janine : Imaginez-vous donc. [Elle rit] T'sais donner un sentiment de sécurité; vous avez dit ça tantôt, « affectionné ».
- Mélanie : Ouais.
- Janine : Vous prenez un bébé pis vous ressentez déjà la fragilité de l'enfant pis c'est même pas le vôtre. Vous êtes drôlement bien partie, Pierre, je me trompe là?
- Mailloux : Ben, non, Janine.
- Janine : Hein?
- Mailloux : Aiiiiiyee!
- Janine : Elle m'impressionne.
- Mailloux : Aiyee, là j'me tasse, c'est une affaire de femmes.
- Janine : Elle m'impressionne.
- Mailloux : Là, c'est une affaire de femmes. Moi, là, je me retire. J'ai foutu le bordel, j'me retire.
- Janine : Parce que je vais vous dire une chose Mélanie. [Mailloux rit] J'ai eu, j'ai eu ça ces histoires-là. J'ai eu deux enfants. La fragilité ça été, je tombais en bas de ma chaise. Je l'avais pressenti. Vous le dites, comme, comme je l'ai dit après avoir accouché. La fragilité

d'un être humain, c'est un devoir, c'est. Vous le dites! Vous avez pas porté un enfant; vous avez l'instinct maternel.

Mailloux : Mélanie –

Janine : Je me trompe.

Mailloux : Mélanie, cherchez un bon partenaire.

Janine : [rit] Oui.

[Janine et Mailloux rient]

Mailloux : Janine, c'est des affaires de femmes, ça là.

[...]

Janine : Pour vous le choix du conjoint c'était primordial.

Louise : Oui, oui.

Janine : Pour avoir un enfant. Vous auriez jamais eu un enfant avec quelqu'un qui avait pas de sens, qui avait pas d'allure.

Louise : Oui, oui. Avec n'importe qui là, non, non, non. Non, j'aurais, non, je voulais choisir le père de mon enfant.

Mailloux : Ah, ouais?

Louise : Oui.

Mailloux : Sur quels critères?

Louise : Bien, euh, je veux dire, euh, un homme honnête, là, un homme euh, intègre là, un homme, euh ...

Janine : Vous en avez jamais rencontré.

Louise : Non.

Janine : Non?

Louise : Non, Madame.

Janine : Décourageant.

Louise : [en riant] Oui.

Janine : C'est décourageant, ça.

Louise : Oui, oui.

Janine : Vous avez pas fait de compromis, donc.

Louise : Non, non.

Mailloux : Dans quel, dans quel coin de la tribu, vous avez, vous avez œuvré, vous?
[Louise rit] Vécu?

Louise : Vécu? Bien, ben là dans le moment je suis de Québec là.

Mailloux : Non, non, dans ce temps-là. Vous viviez où?

Louise : Ô dans ce temps-là, disons dans les cantons de l'Est, là.

Mailloux : Ah, ouais?

Louise : Oui.

Mailloux : Dans une petite ville, ou euh?

Louise : Oui, oui, oui.

Mailloux : Pis les hommes; un homme honnête là, pendant, dans la trentaine, un homme honnête, intègre, ça courrait pas les rues?

Louise : Euh, non. Non, non, non.

Mailloux : Quoi d'autre que vous vouliez à part l'honnêteté, l'intégrité?

Louise : Bien, j'veux dire, euh, un homme bon, un homme, t'sais, j'veux dire, euh, qui, qui, a fitté avec moi là, euh.

Janine : Mais avez-vous vécu avec quelqu'un sans avoir d'enfants?

Louise : Euh, non.

Janine : Non. Vous avez passé votre vie?

Louise : Pas mal seule, oui.

Janine : Célibataire, c'est ça.

Louise : Oui, oui, oui.

Mailloux : À quel âge votre première leçon sexuelle complète?

Louise : Euh, trente-cinq ans.

Mailloux : Expliquez.

Louise : Ben, j'veux dire, euh, vous voulez que j'explique quoi?

Mailloux : C'est pas courant là. C'est pas commun ça la première pénétration à trente-cinq ans là, [?] ça.

Louise : Ouais. Ben, c'est parce que, non, mais c'est parce que moi je me donnais pas à n'importe qui là. Je me, t'sais, j'veux dire, euh ...

Mailloux : Madame, Louise. Lorsqu'on se fait copuler, on ne se donne pas, on se fait

copuler. Alors l'histoire là, de donner sa vulve là, non, non. Non non, non non. Ça marche pas ça là. Vous êtes d'une génération là. Pourtant vous avez seulement cinquante-neuf ans, là.

Louise : Ouais?

Mailloux : T'sais, à trente-cinq ans là, c'était, c'était dans les années, dans les années '70 ça, là.

Janine : Vous avez, ou il y avait –

Mailloux : En quel honneur que vous avez une mentalité comme ça, qu'une vulve ça se donne? Ça se donne pas une vulve. Ça se pénètre. Vous avez pris ça où ces niaiseries-là? Ces attitudes niaisées-là?

Janine : Elle a jamais rencontré.

Mailloux : Non, non, c'est pas ça. Non, non, non, c'est pas ça pantoute là. Tout ça n'est que rationalisation.

Janine : Hmn, hmn.

Mailloux : C'est la grosse bullshit. C'est quoi l'histoire de pas vous donner à n'importe qui? De se faire copuler pour la première fois à trente-cinq ans?

Louise : Ben, disons que j'avais peur de ça, euh ...

Mailloux : Bon, là dites-nous les vraies choses. Vous aviez peur de quoi?

Louise : Ben, de la pénétration, euh ...

Mailloux : Oui. Ça existe encore ça. Il y a encore des femmes qui ont peur de se faire pénétrer.

Janine : Certain. Mais oui, mais oui.

Mailloux : Mais oui. Ça arrive pas souvent. On parle pas beaucoup de ça en ondes, mais c'est, c'est pas parce qu'on en parle pas que ça existe pas, là.

Janine : Mais c'est des gros blocages.

Mailloux : Vous êtes pas la seule là, à cinquante-neuf ans. Vous avez pas [???] là.

Louise : Ouais, ben, Docteur Mailloux il faut que je vous dise que, euh, à vingt ans j'ai été, euh, agressée.

Janine : Oui.

Louise : Mais pas sexuellement, là, agressée physiquement.

Janine : Par un homme?

Louise : Oui.

Janine : Ouais, c'est ça.

- Mailloux : Un inconnu ou un proche?
- Louise : Inconnu.
- Janine : Connue.
- Mailloux : Par un homme connu.
- Janine : Oui.
- Mailloux : Quel lien avait-il avec vous?
- Louise : Non, non, j'ai dit inconnu.
- Janine : Inconnu.
- Mailloux : Ô, ô excusez-moi.
- Janine : Inconnu, O.K.
- Mailloux : Un étranger.
- Janine : Alors ça explique beaucoup de choses, là. À demain.
- Mailloux : Ben ça aide pas, hein, au rapprochement.

ANNEXE B

Décision du CCNR 05/06-1671 CKAC-AM concernant un épisode de *Doc Mailloux* (Sans enfants)

La plainte

Le plaignant a envoyé la plainte suivante en date du 8 juin 2006 :

Émission *Doc Mailloux* du 30 mai 2006-06-08

Suite à deux plaintes logées auprès du CRTC et CCNR quant aux propos que je jugeais méprisants, offensants, injurieux et racistes du doc Mailloux lors d'émissions à CKAC 730 AM, j'ai écouté à maintes reprises les émissions diffusées depuis.

Or, il m'apparaît évident que ni le Doc Mailloux, ni l'animatrice, ni CKAC n'a pris au sérieux les préoccupations que je mentionnais dans ces deux plaintes, ni n'ont pris au sérieux les maints blâmes que le CCNR et le CRTC ont adressés à ceux-ci. Au contraire, le doc défie même le CRTC et les différents autres organismes qui lui ont adressés des blâmes.

Nonobstant que la présente plainte porte sur l'émission particulière du 30 mai 2006, le CRTC aurait avantage à écouter les émissions qui gravitent autour de cette date, étalées sur une semaine, choisies au hasard et je parierais que le CRTC trouverait matière à sanction dans chacune d'elle tellement les propos offensants, méprisants et jurons font partie courante du langage qui y est tenu régulièrement et même parfois encouragé auprès des auditeurs.

J'insiste sur le caractère INDU de ces propos et jurons et sur l'absence évidente de bonne volonté quant à se conformer aux normes de déontologie du CRTC.

La présente plainte porte, encore, sur les propos méprisants tenus à l'endroit du peuple russe, alors que le doc Mailloux à propos de leur décroissance démographique que « pour ce pays de tarés là, c'est peut-être pas une mauvaise chose, qu'ils étaient assez d'abrutis, qu'ils soient un peu moins ça ne soit pas mauvais ».

Elle porte aussi sur le jurons INDUS « ça coûte de l'argent sacrament, va falloir que tu te grouilles le cul. » Ou encore « écoute tarla, pas rap sacrament, pourrais tu décrisser, c'est ça qu'il aurait dû lui dire ». Ou, ailleurs « FUCK, la semence ».

Je passerai les maints propos que je considère méprisants et discriminatoires et INDUS envers les femmes pour en venir à l'objet principal de la présente plainte où le doc réitère les propos ayant déjà fait l'objet de sanction du CCNR et va même à défier le CRTC de façon grossière. Dit-il « je réitère mes propos ... les êtres humains n'ont pas la même valeur et je suis très à l'aise avec ça. Et il y a personne qui va me faire changer d'idée Un être humain atteint de mongolisme n'a pas et n'aura jamais la même valeur qu'une personne qui est douée Vous savez j'ai reçu un blâme du CRTC concernant ça ... alors le CRTC. MON ŒIL ET VIA L'ANUS, C'EST TU CLAIR? »

En conclusion je soumetts la présente plainte au CCNR afin qu'il juge du sérieux du radiodiffuseur quand il prétendait, dans le cadre de mes deux plaintes antérieures, qu'il exercera la plus grande vigilance concernant les propos du doc Mailloux à son émission quotidienne. Pour ma part le radiodiffuseur, le doc Mailloux et l'animatrice Janine Ross

démontrent qu'ils n'ont pris aucunement en considération les blâmes et sanctions du CRTC ou CCNR, et qu'aucune mesure n'a été prise à l'interne (comme prétendu) afin de corriger la situation. Le radiodiffuseur ne respecte pas, à mon avis, la *Loi sur le radiodiffusion*, les règlements de la radio, ni le code et standards exigés par le CRTC dans le cadre général de cette émission.

J'espère finalement que le radiodiffuseur ne parlera pas encore de « mauvais goûts » quant aux propos du doc Mailloux mais reconnaîtra que ceux-ci n'ont pas leur place dans une émission qui (je le rappelle) passe à une heure où de jeunes enfants et adolescents peuvent « entendre ».

La réponse du radiodiffuseur

CKAC a envoyé la réponse suivante en date du 10 juillet :

Le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR) nous a demandé de répondre à votre lettre que nous avons reçue le 13 juin dernier et dans laquelle vous exprimez vos préoccupations quant aux propos tenus par le Docteur Pierre Mailloux de manière générale au cours de son émission *Un Psy à l'écoute* [sic] sur les ondes de CKAC et plus spécifiquement durant son émission du 30 mai 2006.

Dans une réponse à une de vos plaintes antérieures, Corus Québec vous faisait part du fait qu'une analyse interne était en cours afin de donner suite à vos préoccupations dont nous reconnaissons le caractère extrêmement sérieux. Le fait que cette émission, comme la majeure partie de notre programmation soit diffusée en direct, pose un problème évident de contrôle que vous comprenez sans doute. Nous convenons cependant que, nonobstant le fait qu'elles soient diffusées en direct, ces émissions ne sont d'aucune manière soustraites aux exigences de qualité et de conformité aux différentes réglementations. C'est pourquoi Corus Québec examine présentement la possibilité de mettre en place, pour cette émission, un mécanisme de diffusion avec délai de 15 secondes afin de permettre un temps de réaction à la direction de la station face à des propos qui n'auraient pas à être diffusés.

Dans votre lettre, vous faites état de propos tenus par le D^r Mailloux que nous reconnaissons comme étant vulgaires et inacceptables. C'est pourquoi nous envisageons le recours à ce procédé technique de « diffusion avec délai » dans une tentative de trouver un moyen efficace de contenir des débordements, que nous reconnaissons inacceptables dans plusieurs cas.

Cela dit, nous regrettons encore une fois profondément, Monsieur [S.], que vous ayez été offensé par les propos du D^r Mailloux. Et soyez assuré que vos préoccupations sérieuses trouvent leur écho au sein de Corus Québec et que des moyens seront mis en place pour que cette émission, qui par ailleurs est appréciée par plusieurs milliers d'auditeurs et auditrices réponde aux standards de qualité que nous travaillons à maintenir dans chacune de nos stations radiophoniques au Québec.

Correspondance additionnelle

Le plaignant a remis sa Demande de décision le 19 juillet accompagnée de la note suivante :

J'aimerais transmettre au CCNR une demande de décision dans le cadre d'une plainte déposée au CRTC (réf: CCNR C05/06-1671, émission du doc Mailloux à CKAC, le 30 mai 2006); toutefois il semble impossible de compléter le formulaire approprié via internet, un message indiquant que le site est présentement en construction.

Je vous transmets donc ici-même ma demande de décision dans ce dossier ayant reçu une réponse non satisfaisante de la part de M. [Y. G.], directeur général de CKAC 730 et de Corus Quebec datée du 10 juillet 2006, dont copies auraient été adressées au CCNR par le radiodiffuseur.

À mon avis, il semble évident que le radiodiffuseur n'est pas sérieux quant à sa volonté d'apporter les corrections qui s'imposent concernant le langage et les propos du Doc Mailloux, propos et débordements qu'il reconnaît lui-même comme étant inacceptables dans plusieurs occasions.

Le radiodiffuseur a eu amplement le temps et les occasions de mettre au pas son animateur Doc Mailloux depuis ma première plainte et depuis d'autres plaintes antérieures déposées au CCNR pour des raisons semblables (réf décision CRTC 2005-258, CCNR 05/06-0642) à celles qui ont motivé mes plaintes. Au contraire, à titre d'exemple de son manque de volonté à empêcher les débordements, les jurons, les propos offensants et injurieux du Doc, des émissions enregistrées passent actuellement (depuis près d'une semaine) sur les ondes de CKAC et on y retrouve toujours (sans coupures) des jurons et propos qui contreviennent sans aucun doute aux lois et règles du CRTC, alors que CKAC pourraient sûrement apporter des modifications ou coupures aux émissions diffusées en reprise.

En conclusion je demande donc au CCNR de rendre une décision dans le présent dossier et d'exiger éventuellement du radiodiffuseur, devant l'évidence d'aucune volonté de se conformer aux règles du CRTC en retirant éventuellement l'émission en cause des ondes.

Considérant que le formulaire de transmission de « demande de décision au CCNR » n'est pas disponible j'aimerais que vous me confirmiez si la présente demande sera considérée recevable par le CCNR.